

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

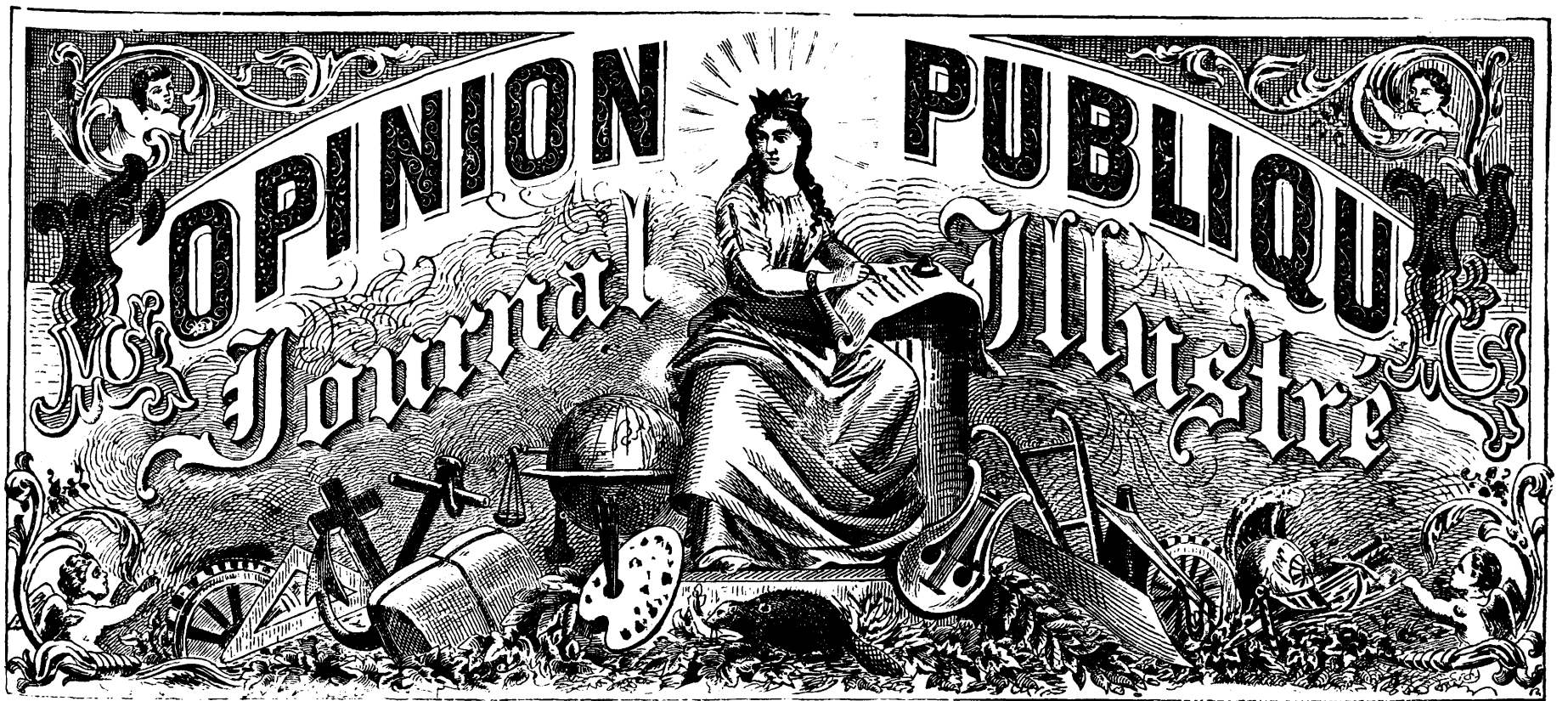
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. II.—No. 7.

MONTREAL, JEUDI, 16 FEVRIER, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

UN DANGER ECARTÉ.

Nous avons eu à parler plusieurs fois, dans ces colonnes, des dangers que, par ricochet, l'incident anglo-Russe pouvait faire rejaillir sur nous. Il était évident que le sentiment national, si vif aux Etats-Unis, profiterait des mille embarras auxquels la situation en Europe soumettrait l'Angleterre, pour presser le règlement des fameuses réclamations de l'Alabama et de toutes les autres questions pendantes entre les deux nations. En présence d'un conflit gigantesque, qui menaçait la paix générale et qui pouvait, du jour au lendemain, entraîner toute l'Europe dans le gouffre, l'Angleterre devait rester l'arme au bras, se recueillir, se concentrer et se tenir prête à lancer toutes ses forces sur le continent ou dans la mer Noire pour assurer le maintien de cette grande et légitime influence qu'elle veut continuer à exercer en Europe. Il lui faut, pour cela, la liberté d'action en Amérique, une paix profonde avec Frère Jonathan, qui aimerait peut-être à braconner en Canada pendant que John Bull se battrait en Europe. Les Etats-Unis étant bien décidés à profiter de l'occasion, l'Angleterre étant bien décidée de son côté à faire manquer cette occasion, l'accord devenait très-facile entre deux peuples qui croient que la civilisation consiste plus à savoir compter qu'à savoir fondre des canons de la plus longue portée.

Les négociations ont marché rapidement; l'entente a été parfaite et il a suffi de quatre dépêches pour jeter les bases d'un arrangement qui devra mettre fin à tous les embarras qui nuiraient à l'harmonie des deux grands peuples. Comme quelques-unes de ces questions nous touchent intimement, il est important de connaître les dépêches échangées entre les deux gouvernements, que nous allons en partie reproduire et analyser. Et tout d'abord, comme préface à ces dépêches, il est bon de se rappeler que le cabinet de Washington avait fait au cabinet St. James de fortes représentations sur la conduite du gouvernement fédéral dans la question des pêcheries. Il est à présumer qu'on comprit vite le *hint* en Angleterre et qu'on se hâta de découvrir que l'affaire des pêcheries n'était peut-être qu'un prétexte pour faire rouvrir la question de l'Alabama. On alla au-devant des désirs de Grant et d'amples instructions furent envoyées à Sir Edward Thornton, ambassadeur Anglais à Washington, pour traiter de tout, en essayant d'abord de circonscrire le débat à l'incident des pêcheries.

Voici la première lettre de Thornton à Fish, secrétaire d'Etat du cabinet de Grant.

Washington, 26 janvier 1871.

"Monsieur,

"En conformité aux instructions reçues du comte de Granville, j'ai l'honneur d'exposer que le gouvernement de Sa Majesté pense qu'il est important, dans l'intérêt des bonnes relations, qu'il est anxieux de voir se continuer et se resserrer, entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne, que les deux gouvernements en viennent à une complète et amicale entente au sujet des droits qui appartiennent aux citoyens des Etats-Unis et les sujets de Sa Majesté respectivement, concernant les pêcheries sur les côtes des possessions de Sa Majesté, dans l'Amérique du Nord, et sur d'autres questions entre les deux gouvernements, qui affectent les relations des Etats-Unis à l'égard de ces possessions. Comme l'examen de ces questions exigerait des investigations de nature quelque peu compliquée, et comme il pourrait être expédient qu'elles fussent pleinement considérées, j'ai reçu instruction de Lord Granville de proposer au gouvernement des Etats-Unis la nomination d'une haute commission conjointe, composée des membres nommés par les deux gouvernements, et qui tiendra ses

séances à Washington, et traitera et discutera le mode de règlement des différentes questions qui ont surgi à propos des pêcheries, aussi bien que celles qui affectent les relations des Etats-Unis à l'égard des possessions de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord.

"J'ai confiance que cette proposition sera accueillie par votre gouvernement avec le même esprit d'amitié qui a induit le gouvernement de Sa Majesté à la soumettre et je ne puis douter que dans ce cas le résultat ne manquera pas de contribuer au maintien, entre les deux pays, des bonnes relations que, j'en suis convaincu, le gouvernement des Etats-Unis, aussi bien que celui de Sa Majesté, a à cœur d'entretenir."

On voit le désir non déguisé du gouvernement de régler, de régler à l'amiable, avec le dessein bien arrêté de faire disparaître toute cause d'irritation et de trouble. Le gouvernement américain ne fut pas long à saisir aux cheveux l'opportunité offerte, et dès le 30 janvier, quatre jours après, le secrétaire Fish répondait par une note où, après les compliments d'usage, on acceptait les bases proposées, à condition que l'affaire de l'Alabama fut incluse dans l'arrangement.

"J'ai soumis votre note au Président qui me donne instruction de dire qu'il reconnaît, avec le gouvernement de Sa Majesté, l'importance d'une complète et amicale entente entre les deux gouvernements relativement aux questions spécialement proposées à l'examen de la haute commission conjointe proposée, et aussi qu'il apprécie parfaitement l'esprit amical qui a dicté cette proposition.

"Le Président est cependant d'avis que sans le règlement d'une autre classe de questions auxquelles il n'est pas fait allusion dans votre note, la haute commission proposée ne saurait établir entre les deux gouvernements des relations permanentes, une amitié sincère et durable qu'il désirerait, de concert avec le gouvernement de Sa Majesté, voir entretenir. Il pense que l'ajustement des difficultés qui ont surgi durant la rébellion aux Etats-Unis et qui ont toujours existé depuis ce temps provenant des actes commis par plusieurs vaisseaux, lesquels ont donné lieu aux réclamations généralement connues comme les réclamations de l'Alabama, est essentiel au rétablissement des relations cordiales et amicales entre les deux gouvernements. Il désire que j'expose qu'au cas où le gouvernement de Sa Majesté entretiendrait aussi cette opinion et consentirait à ce que cette question fut traitée par la haute commission proposée et mise ainsi en voie d'ajustement final et amical, ce gouvernement nommera avec beaucoup de satisfaction les hauts commissaires de la part des Etats-Unis, lesquels siégeront avec ceux qui seront nommés de la part du gouvernement de Sa Majesté et n'épargneront aucun effort pour assurer le plus tôt possible un règlement juste et amical de toutes les questions qui entravent les relations d'amitié sincère et franche entre les deux nations."

Sir Edward Thornton était préparé à cette nouvelle demande et avait les pouvoirs nécessaires pour l'accepter et le lendemain, premier février courant, il adressait à Mr. Fish la note suivante, qu'il est utile de reproduire en entier :

"Monsieur.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note du 30 ultimo et de vous offrir mes remerciements sincères et cordiaux pour l'esprit amical et conciliant qui l'a dictée.

"Relativement à la partie de cette note dans laquelle vous dites que le Président pense que l'ajustement des difficultés qui ont surgi durant la rébellion aux Etats-Unis, lesquelles ont toujours existé depuis et provenant des actes commis par plusieurs vaisseaux, et qui ont donné lieu aux réclamations généralement connues comme les réclamations de l'Alabama, serait aussi essentiel au rétablissement des relations cordiales et amicales entre les deux gouvernements, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai soumis au comte de Granville l'opinion ainsi exprimée par le Président des Etats-Unis, et dont j'apprécie pleinement la sincérité, je vous prie de le croire. Je suis maintenant autorisé par Sa Seigneurie de dire que cela donnerait beaucoup de satisfaction au gouvernement de Sa Majesté si les réclamations connues sous le nom de Réclamations de l'Alabama, étaient soumises à la considération de la même haute commission par laquelle, ainsi que l'a proposé le gouvernement de Sa Majesté, les questions concernant les possessions anglaises dans l'Amérique du Nord, seraient dis-

cutées, pourvu que toutes les autres réclamations et des sujets anglais et des citoyens américains, provenant des actes commis durant la récente guerre civile en ce pays fussent également soumises à la même commission. Les expressions employées au nom du Président dans votre note sus-mentionnée au sujet des réclamations de l'Alabama me convainquent que le gouvernement des Etats-Unis considérera qu'il est important de faire disparaître aussi en même temps ces causes de différends entre les deux pays, et que vous me mettez en état de pouvoir annoncer à mon gouvernement le consentement du Président à ajouter cette nouvelle question, à la considération de la haute commission proposée, ce qui convainc encore plus que ses travaux ne pourront manquer de faire disparaître toutes les difficultés entre les deux pays."

C'est donc un règlement complet de toutes les questions de l'Alabama, de la question des pillages féniens, des dommages causés aux citoyens anglais par la guerre civile, des différends avec l'Amérique anglaise, en un mot de toutes les difficultés surgies entre les deux puissants Etats qu'on veut soumettre à une haute Commission internationale pour en obtenir une solution amicale et définitive.

C'est précisément ce que voulait le gouvernement américain qui, sans restriction agréa cette nouvelle et dernière proposition par une lettre du trois courant :

"J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note du 1er courant dans laquelle vous m'informez que vous êtes autorisé par le Comte Granville de dire qu'il plairait beaucoup au gouvernement de Sa Majesté que les réclamations communément connues sous le nom de réclamations de l'Alabama fussent soumises à la considération de la même haute commission par laquelle, le gouvernement de Sa Majesté a proposé que toutes les questions concernant les Possessions anglaises dans l'Amérique du Nord seraient discutées pourvu que toutes les autres réclamations et des sujets anglais et des citoyens des Etats-Unis provenant des actes commis durant la récente guerre civile dans ce pays fussent également réitérées à la même commission.

"J'ai soumis votre note au Président et il m'a donné instruction d'exprimer la satisfaction qu'il a éprouvée en recevant la nouvelle que le Comte Granville vous avait autorisé de dire que le gouvernement de Sa Majesté a adopté les vues de ce gouvernement au sujet de la disposition qui sera faite des réclamations de l'Alabama. Il me donne de plus instruction de dire relativement au reste de votre note que s'il y avait d'autres réclamations des sujets anglais ou des citoyens américains provenant des actes commis durant la récente guerre civile dans ce pays, il consent à ce qu'elles soient référées à la même haute commission.".....

Les choses allèrent si vite que les membres de la haute commission sont déjà nommés. Du côté de l'Angleterre, ce sont : le comte de Grey, Montague Bernard, professeur, Sir Edward Thornton, Sir John A. McDonald, premier ministre de la Puissance, et Sir John Rose. Le gouvernement américain doit y être représenté par le secrétaire Fish, le général Schenck, le Juge Nelson, M. Hoar du Massachusetts et le sénateur Williams.

Ceux qui ont compté sur le différend anglo-américain pour promouvoir les intérêts de l'Indépendance ou de l'annexion ont évidemment fait fausse route et vont se trouver fort désappointés. Si l'Angleterre, qui tient à être libre dans ses mouvements en Europe, avait voulu l'être à meilleur marché, elle n'avait qu'à nous dire de nous en aller. L'occasion était belle pour elle de se débarrasser du fardeau de ses colonies américaines. Elle arme en ce moment et tous les journaux ne sont remplis que de projets pour augmenter puissamment son armée de terre et de mer. C'est précisément le temps qu'elle choisit pour asseoir sur une base durable ses relations avec les Etats-Unis de façon à ce qu'ils n'inquiètent point ses colonies pendant qu'elle sera occupée là-bas. Elle veut, avant de se lancer dans de nouvelles aventures,

anéantir toute cause, tout motif, tout prétexte que pourraient invoquer les américains pour nous tracasser à cause d'elle.

On nous observera peut-être que cette pacification des Etats-Unis ne s'obtiendra qu'à nos dépens et que c'est nous qui en paierons les frais. Nous serons sacrifiés dans la question des pêcheries. On va même plus loin : on donnera sans compensation la libre navigation du St. Laurent. C'est-à-dire que l'Angleterre laissera les américains jubiliants et ses colons très-mécontents.

Ces hypothèses nous semblent tout-à-fait dénuées de fondement. La métropole ne peut traiter avec les américains sur des bases qui nous seraient défavorables et qui anéantiraient par là même le but qu'elle poursuit aujourd'hui : s'assurer l'amitié des Etats-Unis et le dévouement de sa colonie pour traverser les conjonctures difficiles dans lesquelles elle peut être précipitée d'un jour à l'autre. Elle sera très-coulante sur la question de l'Alabama et les américains, enchantés d'un succès qui flattera tant leur amour-propre national, se montreront fort accommodants sur la question Canadienne. Ils n'exigeront de privilèges que ceux pour lesquels ils voudront donner de généreux équivalents. Si nos informations, puisées à bonne source, ne nous trompent point, la haute commission amènera même quelque Traité ou règlement d'intercourse réciproque, satisfaisant pour les deux parties et qui donnera un nouvel et puissant essor à notre commerce et à nos affaires en général.

J. A. MOUSSEAU.

COURRIER D'ONTARIO.

Voici, d'après M. John Murray, l'auteur d'un livre sur l'Amérique, intitulé : *The English Woman in America*, quelles étaient, il y a plusieurs années, les mœurs de nos Canadiennes. Un des écrivains de l'*Indépendance Belge* en parle ainsi dans son numéro du 24 juillet 1857 :

« Les jeunes canadiennes dansent admirablement, et telle est leur passion pour ce plaisir, passion qui leur vient sans doute de leurs ancêtres de France, que souvent les femmes mariées suivent les mêmes cours de danse que leurs enfants, afin de se tenir constamment en haleine.

« Au commencement de l'hiver, chaque jeune homme, si tel est son goût, choisit une jeune fille pour en faire sa partenaire dans les nombreux amusements de la saison. Il ne semble pas qu'il faille autre chose de plus que le consentement de la jeune personne, qui, lorsqu'elle le donne, est baptisée du nom de *muffin* ; car les mamans ont été *muffins* elles-mêmes dans leur temps, et ne peuvent refuser à leurs filles la même faveur.

« Le jeune homme a le privilège d'emmener avec lui la demoiselle dans son traîneau, dans sa voiture, à la promenade, de la faire danser toute une soirée sans qu'on y trouve à redire, de l'accompagner dans toutes les réunions, et d'être son cavalier en toutes circonstances.

« Quand arrive le printemps, le pacte expire. Et l'on n'entend point dire qu'il résulte de cette coutume beaucoup de mariages, ni que le même couple renouvelle la convention pendant deux hivers de suite. La raison en est que, de part et d'autre, on se connaît de reste.

« Cette coutume est presque universelle à Montréal et à Québec. Par de belles soirées froides, au clair de lune, quand les clochettes des traîneaux tintent joyeusement, et que la neige crie broyée sous le pied des chevaux, les jeunes gens viennent chercher leurs *muffins*, pour les conduire à des rendez-vous dans les clubs de traîneaux, ou à des parties sur la neige, ou à des soupers au champagne sur la glace, d'où l'on ne revient pas avant deux heures du matin.

« Cependant avec cette liberté apparente de mœurs, les femmes du Canada sont modestes, réservées, et pleines de distinction ; la simplicité de leurs habitudes est parfaite ; et probablement il n'est pas de pays au monde, si ce n'est la Hollande, où il y ait une somme si considérable de bonheur domestique. Vivent la liberté et la nature ! »

Je confesse que je connaissais bien mal l'histoire de mon pays, et que j'ignorais tout particulièrement la chronique légendaire de mes *payses*, car c'est cet écrivain étranger qui m'a révélé la belle et touchante institution des *Muffins*, que je crois de nos jours entièrement disparue.

Oh ! le temps jadis avait bien ses charmes. On était enjoué, vif et heureux, — preuve qu'on était vertueux. Aujourd'hui, essayez de transformer en *muffin* une jeune fillette de dix-huit ans, dans l'intention tout à fait louable de l'induire en rendez-vous sur la glace, « d'où l'on ne revient pas avant deux heures du matin, » et vous verrez les jolis coups de manche à balai que la bonne maman laissera tomber sur vos épaules humiliées. Est-ce à dire que les mamans d'aujourd'hui sont plus vertueuses que les mamans d'autrefois ? Allons donc. Ne serait-ce pas plutôt que les fillettes d'à présent réclament une garde plus sévère que par le passé ?... N'exagérons ni dans un sens ni dans l'autre. Si John Murray revenait dans notre beau pays du Canada, il retrouverait à Montréal et ailleurs bon nombre de jeunes filles et de jeunes femmes riennes, alertes, gracieuses et pimpantes dans leurs jolies toilettes, auxquelles il pourrait décerner encore tous les aimables compliments que je citais tantôt.

N'est-ce pas, lectrices, que vous méritez encore, que vous mériterez toujours que l'on accole à vos noms les précieuses épithètes de « modestes, réservées, à la fois pleines de distinction et simples d'habitudes ? » La simplicité, la modestie, la réserve et la distinction, mais il n'en faut pas davantage pour faire une femme parfaite, et une femme qui est jolie, et *parfaite* par-dessus le marché, se fera nécessairement adorer de tous les clans de célibataires possibles et impossibles.

Il est vrai qu'en revanche elle se fera détester de toutes les autres femmes. Mais, c'est dans l'ordre ordinaire des compensations d'ici-bas ; on ne conquiert point le cœur des hommes sans qu'il en coûte des désagréments.

De quelque côté que l'on se place, dans n'importe quelle situation de la vie, il faut toujours s'attendre à des désagréments. Une femme qui se fait beaucoup aimer des hommes,

d'une part, — se fait beaucoup haïr des femmes, d'autre part. Les hommes, enclins à la folie, disent que c'est un ange, comme si les anges s'amusaient à venir nous faire les yeux doux ; les femmes, enclines à l'envie, disent que c'est une coquette, et elles vont même jusqu'à prédire qu'elle finira mal. Etre ange, c'est beau, mais il n'y a jamais que l'ange dans la femme ; elles le savent bien, celles qui sont dans le cas, soit par l'appât de leur beauté, soit par l'amorce de brillantes qualités, d'être beaucoup aimées. — Etre coquettes, c'est moins beau que d'être anges, mais c'est aussi moins laid que les mauvaises langues voudraient le donner à entendre. La coquetterie est un défaut, sans doute, mais, dans une certaine mesure, c'est un défaut si naturel à la femme, et qui lui va si bien, que pour un rien, on en ferait une qualité.

Mais je me suis éloigné de la question, d'une manière désolante, et si j'étais le moindre député à la noble chambre des Communes qui, le 15 de ce mois, va commencer à respirer dans toute sa pureté et tout son éclat, en notre bonne ville d'Ottawa, — je vois d'ici la paire d'yeux indignés que me lancerait le signor Tom Fergusson, au milieu des cris réitérés de : *Order! Order!* partis comme une avalanche des bancs de la gauche.

Heureusement que je ne suis pas député..... et que.... mais je poursuis.

Il paraît donc, d'après John Murray, que l'institution des *Muffins*, qui mettait les bacheliers et les bachelettes à portée de se connaître, de s'apprécier, de s'étudier, — et de manger les dragées de l'intimité y compris le sucre d'orge de l'affection la plus tendre, — ne favorisait pas cette autre institution non moins vieille que recommandable, qui a nom le mariage. La raison en était que « de part et d'autre, on se connaissait de reste. »

Voilà qui est dit avec clarté et précision, n'est-ce pas ? *De part et d'autre*, on connaissait si bien l'envers et l'endroit de toutes les qualités, de tous les défauts et de tous les goûts l'un de l'autre, que le premier qui aurait parlé de mariage aurait couru grand risque de se faire exclure les yeux de la tête, par quelque procédé indélicat en supposant toutefois que c'eût été l'homme qui le premier eut eu cette audace, et que les mains de sa compagne eussent été libres de toute entrave.

Il résulte de cette courte explication, que même à l'époque où les jeunes filles fréquentaient les clubs de traîneaux, et ne rentraient au logis paternel qu'à deux heures du matin, elles avaient des défauts assez positifs, pour les faire languir pendant des années sur le seuil du toit conjugal.

Les clubs de traîneaux, et les soupers au champagne, sur la glace, la nuit, sous la voûte étoilée du firmament, ne suffisent donc pas à former la femme à toutes les perfections et à toutes les vertus — j'en suis surpris, ma foi, et d'autant plus surpris, qu'à ces fêtes champêtres devait se trouver toujours un bon nombre d'officiers. Mais il y a des femmes qui ont la tête si dure.

Du reste, je suis sûr, qu'après tout, ces soirées devaient être charmantes. Mais, jeune fille, s'il t'arrive de passer à l'état de *Muffin*, prends garde aux épanchements trop tendres. Comment dirais-je?... tenez, une chanson grecque va me tirer d'affaire :

« O jeune fille, quand nous nous sommes embrassés, il était nuit ; qui nous a vus ? »

— La nuit nous a vus, et l'aurore, l'étoile et la lune.

« L'étoile s'est abaissée et l'a dit à la mer. La mer l'a dit à la rame, la rame au matelot.

« Et le matelot l'a chanté à la porte de sa belle. »

C'est pour vous dire, jeune fille, que rien ne se perd, et que tout, tout se sait.

C. T.

HOMMES ET LIVRES.

L'Opinion Publique a su attirer l'attention du public, assez insouciant d'ordinaire, sur une question aussi grave dans ses résultats que spécieuse dans son application. C'est la question de l'Education. Déjà trois correspondants ont exposé tour à tour leurs vues. L'un trouve que le monde de notre temps veut aller trop vite ; qu'il a tort de vouloir appliquer aux travaux de l'intelligence l'économie qui régit la matière ; que cette méthode ne profite qu'à la mémoire au détriment du jugement qui se perd par l'inaction ; que le jeune homme, à sa sortie du collège, oublie le peu qu'il a appris et se fourvoie dans les ambages de la pratique parce qu'on n'a pas su activer les facultés de son intelligence ; enfin que notre système d'éducation tend plutôt à former des mannequins que des hommes, des nullités et non des savants, de petites réputations et non de grands caractères.

Un deuxième opinant soutient que si la jeunesse canadienne est paresseuse et apathique, il ne faut pas en demander la raison à notre système d'éducation, mais bien à la suffisance du jeune écolier qui croit tout savoir en sortant du collège. Ce qu'il lui manque, ce n'est pas l'amour du travail, ni l'esprit d'initiative ; c'est la modestie, c'est la conscience de sa force, de sa valeur réelle. Le collège ne tue pas chez l'enfant le désir d'apprendre, mais ses talents se perdent par l'indulgence. Le jeune homme s'admire et croit qu'on l'admire ; voilà le secret de cette paresse d'esprit, voilà la cause de l'abrutissement de notre jeune population.

Enfin un troisième dit tout cela et dit encore plus. C'est vrai, la jeunesse canadienne est apathique, elle se livre mollement au *far niente* littéraire, elle est suffisante ; voilà une des causes du mal, mais ce n'est pas la plus grande, ni la plus grave. Ce qu'il faut surtout conjurer, c'est la lecture d'ouvrages de sciences ou de littérature dont les doctrines sont perverses et douteuses ; c'est la lecture du mauvais roman. Voilà la cause du mal.

Je ne prétends pas, à mon tour, avoir trouvé la solution du problème qui occupe avec raison l'opinion publique. Je ne veux pas tant, non plus, discuter le mérite des raisons apportées par les trois préopinants, qu'exposer, moi aussi, sur cette

importante question, la véritable cause, qui dans mon opinion, a amené le dépérissement dans notre jeune société.

Le mal existe certainement ; nul ne le conteste. Il existe si bien qu'il suffit de jeter un coup-d'œil autour de soi et compter ceux de nos jeunes gens livrés aux professions libérales qui sont bien là à leur place. Il suffirait encore d'étudier un moment la société anglaise qui nous touche, qui nous avoisine, et calculer la différence de ses aptitudes avec les nôtres. Mais là n'est pas le véritable point de la question. Je passe outre.

Nos maisons d'éducation, ces « moules, » comme on les a appelés, façonnant chaque année un certain nombre de sujets pour le droit, la loi et la médecine, sont, suivant nous, ce qu'elles doivent être à notre époque. On peut concevoir la haute éducation avec des bases plus larges, des vues plus étendues, une portée plus générale, un programme plus pratique et plus moderne ; mais, disons-le, l'enseignement supérieur, avec quelques modifications dans l'arrangement et la distribution des matières, est encore celui qui offre le plus d'avantages à notre pays. L'Education primaire requiert beaucoup plus de réformes. C'est là, dans nos campagnes, où se trouve surtout la défectuosité du système d'éducation qui nous régit. Qu'y apprend-on et que peut-on y apprendre ? Rien ou à peu près. Que sauraient enseigner ces jeunes maîtresses qui savent à peine écrire leur nom lisiblement, qui ont escamoté un diplôme bien plus en vertu de l'honneur payé en pareil cas que par l'étalage de leur science. Pensez-vous que ces jeunes filles qui ne savent pas même, la plupart d'entre elles, les éléments de la langue française (car on sait que l'examen qu'on leur fait subir en les brevetant, est une farce et une forme) connaissent l'art d'enseigner. Ont-elles une méthode d'enseignement ? Non, car elles ignorent même que la méthode peut suppléer à la science qui leur manque. Nous parlons de ces choses pour les avoir vues et nous ne craignons pas la contradiction. Il nous faut un enseignement qui soit quelque chose de réel et non d'illusoire, il nous faut la chose et non pas seulement le nom, le fond et non la forme ; il faudrait des maîtres et non des maîtresses, des hommes et non des enfants ; et, enfin, et par-dessus tout, un système d'éducation compulsoire, une instruction obligatoire.

En Canada, de l'école primaire à l'enseignement supérieur, il n'y a pas de transition ; il manque ici un chaînon à la chaîne. L'École commerciale, l'académie, l'instruction secondaire fait défaut. C'est un grand malheur pour nous ! Ces écoles primaires supérieures sont destinées au plus grand nombre. Elles préparent le commerçant, le machiniste, l'arpenteur, l'architecte, l'ingénieur, l'industriel ; elles forment l'homme pratique ; elles finissent à la science des nombres, aux rouages des transactions monétaires, à la Banquerie, au Courtage, à l'échange, à l'Escompte, à la finance, etc. Eh bien ! ce sont exactement de ces hommes qui nous manquent. Combien compte-t-on de Canadiens dans les Bureaux des Ingénieurs Civils, dans le service des Banques, dans les départements des arts manufacturiers, dans les grandes agences commerciales, dans les grands centres industriels ? c'est le petit nombre. Avons-nous besoin à l'heure actuelle d'avocats, médecins, notaires ? Non, il y en a pour deux générations — nos « usines » classiques, *currente rotâ*, en déposent chaque année un certain nombre sur le pavé de nos grandes villes. Au reste ceci commence à être compris de nos jours et je m'abstiens d'en dire davantage. Je reviens à la jeunesse prétendue *abrutie* par les livres. Je m'étonne moi aussi de cette torpeur et de cet engourdissement intellectuel. Je déplore la perte de cette énergie, de ce désir d'apprendre, de cet esprit d'initiative qui étaient l'espoir et la force du jeune homme à sa sortie du Collège. Je recherche la cause de ce changement subit, de cette métamorphose complète, de cette apathie désolante et je crois fermement qu'elle se rattache à tout un état de choses, qu'elle est la conséquence d'un faux système politique. Je crois que notre position sociale nous fait forcément ce que nous sommes. Cette suffisance dont parle un correspondant se perd vite au contact de la nécessité et de la vie pratique. On s'aperçoit vite qu'il nous manque beaucoup quand on a devant soi toute une carrière ardue et difficile à parcourir. En un mot, ce n'est pas parce qu'il y a parmi nous certains Rodomonts de la pensée, épris d'eux-mêmes, que l'indifférence universelle de notre jeune population existe à un degré aussi déplorable. Je crois qu'on exagère beaucoup en disant que la jeunesse étudie peu parce qu'elle se croit savante. Non, la paresse vient d'une autre source. Elle est engendrée par le découragement. Le *Découragement!* voilà le secret de notre situation. Il y a comme un dégoût universel parmi nous. Ce dégoût, ce découragement provient de notre situation politique, de notre état social qui n'a pas d'avenir pour la jeunesse. Enlevez le lien colonial et vous créez l'industrie. Si vous créez l'industrie, vous aurez des carrières. L'industriel se placera à côté de l'homme de profession et estimera sa position aussi aristocratique que celle de son voisin. Les carrières se déblaieront. La jeunesse, plus libre dans ses démarches, commencera à penser et à se remuer parce qu'elle aura un objet et un but. Chacun se placera dans la position où l'appelleront ses aptitudes, et, les positions sociales s'équilibrant, vous n'aurez dans chaque branche de l'arbre social que le nombre strictement nécessaire pour satisfaire les besoins de la société. Bref, pour dire nettement toute notre pensée, le régime qui nous gouverne est un régime bâtard puisqu'il ne peut satisfaire à nos besoins ; de là, découragement, inquiétude, marasme. Les nullités sont souvent mises de l'avant, le mérite est

peu rémunéré. On sacrifie trop à un parti, à un système. On fait moins des citoyens que des partisans. L'éducation nationale est absente. On n'enseigne pas qu'on doit plus à sa famille qu'à soi, plus à sa patrie qu'à sa famille, plus à l'humanité qu'à sa patrie. Ce n'est pas que l'état actuel des choses ait été sans mérite; non, telle n'est pas notre pensée. Mais il semble qu'à l'avenir les mêmes résultats ne reparaitront plus; il semble, au contraire, qu'on ne peut trouver le bien-être matériel ni l'avancement intellectuel dans l'état de choses existant parce qu'il est impuissant à faire disparaître les maux qui nous menacent comme à satisfaire l'enthousiasme de la jeunesse canadienne.

Mais je me demande surtout avec anxiété ce qu'est le roman au milieu de tout cela. Chacun son opinion et je respecte celle de mon voisin; mais je suis loin d'être persuadé que la lecture du roman est la grande cause de notre apathie. Je le demande, à part quelques imberbes qui veulent occuper leurs loisirs, trouve-t-on en Canada, cette plaie hideuse que l'imagination du correspondant nous dépeint avec des traits si expressifs. Je ne vois nulle part la jeunesse livrée à la passion de la lecture du mauvais roman.

La vie réelle en Canada, se prête trop peu à la poésie et à l'imaginaire pour ne pas détourner les intelligences du domaine de la fiction.

L'article de M. Bellemare s'applique avec beaucoup plus de vérité à la France qu'au Canada, à Paris plutôt qu'à Montréal. A Montréal?... mais c'est à peine si on peut avoir de bons livres pour les répandre dans le public! A propos, MM. les Pères de la Cité, à quand une bibliothèque publique comme dans les petites villes des Etats-Unis?.....

Non, si le mauvais roman attirait réellement l'attention de notre jeune population je crierais moi aussi haro sur cet ennemi; mais attendons qu'il arrive. Quand on a dépassé vingt ans, tous nos loisirs font place à l'embarras dans lequel on se trouve lorsqu'il s'agit de se caser dans une position quelconque; il n'y a plus de place pour la fiction.

Donc, suivant nous, la cause de notre *abrutissement intellectuel* est inhérente à notre situation politique; l'effet qu'elle produit se nomme *découragement* et non ineptie, suffisance, paresse.

EDMOND LAREAU.

LE PAPE.

Des Correspondances d'Italie disent que la réception de Victor Emmanuel à Rome a été peu enthousiaste et prétendent que la population est toujours attachée au souverain pontife. Le roi d'Italie fait tout ce qu'il peut, paraît-il, pour se gagner les bonnes grâces du pape et l'engager à rester à Rome, mais les correspondants le comparent à un voleur qui remettrait une partie de ce qu'il aurait volé. L'un d'eux dit "qu'on lui a tant pris qu'il ne lui reste plus que les aumônes des fidèles et mêmes des infidèles. Car le Grand Turc vient de faire à l'auguste prisonnier un présent vraiment royal. Mais avec ces aumônes Pie IX soulage efficacement son peuple. Après avoir épuisé ses ressources pécuniaires, le St. Père fait distribuer aux familles pauvres et ruinées, les lits, etc., qui servaient à meubler les chambres des Pères du Concile à qui la pauvreté ne permettait pas de se pourvoir eux-mêmes. Pourriez-vous vous imaginer comment les régénérateurs de Rome interprètent cet acte de générosité? Ils y voient la preuve que Pie IX a perdu tout espoir de réunir le Concile. Et ils triomphent dans cette pensée.

"Hier, une quarantaine d'enfants, filles des familles patriennes, étaient admises auprès du St. Père. Une de ces enfants, chargée de parler au nom de ses compagnes, s'en est acquittée d'une manière si touchante que tous les assistants pleuraient à chaudes larmes. Le St. Père lui-même était profondément ému, et il trouva dans son cœur des paroles qui ne firent que redoubler l'émotion générale.

"Pie IX jouit d'une parfaite santé. Il est plein de courage et aussi plein d'espoir. Quant au sort du Vatican, qu'on a vu l'auguste prisonnier, il semble que l'avenir est plus consolant, l'horizon s'éclaircit, les nuages se dissipent.

"Les romains s'inspirant des sentiments de celui qui est leur vie et leur amour, sont aussi remplis de confiance. Ils comptent sur la Providence qu'ils tâchent de se rendre favorable, par une vie d'abnégation, de sacrifice et de prières. Les Eglises sont remplies. Avec le premier de l'an, s'est ouvert une suite de Triduum, non seulement à Rome, mais dans toute l'Italie, pour obtenir le triomphe de l'Eglise et la délivrance de son Chef héroïque.

"Tant de prières toucheront le cœur de Dieu et une année si bien commencée, verra indubitablement le triomphe.

"Le Saint Père, (suivant sa coutume) à l'occasion des fêtes de Noël, a envoyé des secours aux pauvres de Rome. Comme il lisait avec quelques-uns de sa Cour les demandes de plusieurs pauvres, il demanda s'il y avait celle d'un vieillard du quartier des morts? On répondit qu'il n'en avait pas présentée cette année. Eh bien! dit le St. Père, ça ne fait rien, portez lui quinze francs. En effet, un messager est envoyé vers le pauvre vieillard, qui dit qu'il n'avait pas voulu faire sa demande ordinaire, parce que le St. Père se trouvait cette année prisonnier dans le Vatican et dénué de ressources. Alors le messager lui présente les 15 francs en lui disant que le St. Père s'était souvenu nommément de lui, bien qu'il n'eût pas présenté de supplique. Le vieillard ému d'une si grande générosité, se mit à pleurer à chaudes larmes et refusa d'abord de prendre les 15 francs, ne voulant pas en priver le pauvre Pie IX. Le messager tenant absolument à les lui donner, le vieillard veut au moins que 5 francs soient reportés au St. Père, comme l'obole du vieillard!"

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Voilà un bon et beau livre embaumé des parfums les plus purs de la religion, un livre destiné à produire au Canada comme en France, les plus douces et les plus profondes impressions sur les cœurs catholiques.

Il s'agit des apparitions de la Sainte Vierge à une pauvre fille du nom de Bernadette.

Ceux qui refusent de croire au surnaturel vont peut-être sourire à ce mot, mais qu'ils prennent la peine d'acheter et de lire cet ouvrage et ils seront convaincus, comme nous, que la vérité a mis là son cachet, et ils sortiront de cette lecture plus croyants. D'ailleurs rien de plus charmant que le récit de M. Lasserre, l'auteur de ce livre, rien de plus poétique et de plus sincère. Le caractère si naïf et si modeste de Bernadette, les apparitions de la Vierge, ses conversations avec la pauvre bergère, les miracles qu'elle accomplit, les protestations de l'incrédulité et les élans de la foi, les émotions si diverses et si touchantes de la population, tout cela est dit et raconté d'une manière ravissante.

CORRESPONDANCE.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

A MM. les Rédacteurs de *L'Opinion Publique*.

Je réclame un petit espace dans les colonnes de votre journal. Vos lecteurs, j'en suis sûr, n'en seront pas offensés, ils doivent être assez justes pour apprécier les motifs de ma demande.

Je ne viens pas ici plaider ma cause, ce n'est pas mon droit, encore moins me disculper, je n'en ai pas besoin.

Je viens protester contre un acte qui offense la société en blessant un de ses membres.

J'ai le malheur d'être l'offensé, tout en me croyant moins à plaindre que celui qui me blesse.

J'ai le tort d'avoir trop de franchise dans mes sympathies; le monde des courtisans et des lâches me paye ma sincérité par une basse et maligne jalousie.

Je n'empêche pas la malignité de me faire de la persécution, c'est son métier par nature, au grand jour je l'écrase. Qu'elle rampe dans l'ombre pour venir me mordre au talon, je n'en suis pas non plus surpris, c'est encore dans sa nature; tant pis pour elle si je l'atteins.

Mais ce contre quoi je m'insurge et je crie, c'est que des hommes que l'on doit croire honnêtes ouvrent par ineptie la voie à la persécution.

On déplore cette erreur chez un citoyen: on en gémit, on s'effraie quand c'est l'autorité qui fait de ces bévues, et l'on proteste.

C'est ce devoir que je remplis. J'ai déjà dit que j'étais en cause, je ne dois ni plaider ni commenter. Je ferai le récit très-simple et très-court d'un fait: que la conscience éclairée juge.

Je suis un homme public, ayant demandé à ma faible intelligence et à la vigueur de ma jeunesse de fournir sa contribution au bien de l'Etat.

A vingt-cinq ans (il y a de cela quatre ans) je devenais député aux Communes du Canada pour le comté de Beauharnois, n'ayant que mon énergie pour toute espérance, ma réputation pour toute ressource dans la vie.

La jalousie qui épargne si peu d'hommes dans le monde, n'a pas fait d'exception pour moi. Rarement a-t-elle été heureuse dans ses attaques. Aujourd'hui si elle ne triomphe pas, elle jubile, la justice a eu l'air de lui donner raison.

C'est de cet acte de la part de l'autorité que je me plains, comme d'une ineptie dont la société a le droit de s'effrayer.

La justice qui régit la société est si intimement liée à la raison que les fautes de celle-ci sont souvent équivalentes à l'injustice.

En trois mots voici les faits:

Un individu que je crois avoir raison de mépriser souverainement vient de me mettre au ban de l'opinion publique en m'accusant de parjure. Voici le fait criminel qu'il m'impute:

"Le 22 septembre dernier, appelé à la Cour Supérieure de Montréal à rendre témoignage dans une cause de *Duncan vs. Lynch*, on me demanda si je croirais sous serment Ulysse Janvier Robillard, l'individu dont j'ai parlé plus haut. A cette question, j'ai répondu que "pour ma part j'avais des raisons qui pourraient m'empêcher de le croire sous serment, parce qu'à ma connaissance il s'était parjuré." Je qualifie ma réponse en disant qu'en "Janvier 1869, le dit Robillard, dans le "but de se venger de moi avait fait un affidavit par lequel il "m'accusait d'avoir fait une tentative d'assassinat sur sa personne; que des indictements avaient été soumis au Grand Jury à ce sujet, et avaient été rejetés." J'ajoutais que dans cette occasion j'étais sûr que le dit Robillard avait juré ce qu'il savait être faux, je disais encore dans cette déposition, qu'après le rejet de ces indictements, le dit Robillard était venu à ma résidence me demander pardon et protester de son désir d'être à l'avenir mon meilleur ami. Etant transquestionné, j'avais encore dit que le même Robillard avait une fois "chargé à mon débit un poêle que je n'avais jamais acheté, "que nous avions été en loi à ce sujet et que j'avais réussi."

C'est là, d'après cet individu, le parjure dont je me suis rendu coupable. C'est là toute son accusation.

Un homme sensé n'hésiterait pas un seul instant à sourire de pitié à une telle accusation.

Quand j'eus connaissance de cette plainte, je m'en moquai et confiant dans la pensée qu'elle devait s'écrouler d'elle-même sous son propre ridicule, je comparus devant Wm. H. Brehaut, Ecr., magistrat de police de cette ville. Ce magistrat ne me cacha pas d'abord son impression sur la pauvreté d'une telle plainte, mais comme on l'avait portée régulièrement devant lui, il lui fallait l'entendre.

Force me fut donc d'avoir l'air d'un accusé sérieux et de subir un interrogatoire, pour savoir si on ne devait pas m'obliger à comparaître devant les assises criminelles.

Le magistrat, avant de donner l'ordre de transmettre une plainte aux assises de la Cour du Banc de la Reine doit voir si cette plainte est suffisamment établie pour donner raisonnablement lieu à un indictement par la couronne.

Dans le cas actuel il ressort du témoignage de mon accusateur lui-même, de ses témoins et des documents qu'il produit:

10. Que de fait, le nommé Robillard m'avait en janvier 1869, accusé d'avoir voulu l'assassiner.

20. Que le Grand Jury, en mars 1869, devant qui le dit Robillard comparait, rejeta son accusation réduite pourtant alors à un simple assaut.

30. Que lui, Robillard, après le rejet de ces indictements et lorsque je le menaçais d'une poursuite en dommages, était venu chez moi, accompagné d'un ami, m'offrir une réconciliation.

4. Qu'il y avait eu une contestation en Cour de Justice, entre moi et le dit Robillard, contestation dont il a nié d'a-

bord l'existence, mais que le greffier de la Cour de Circuit de Beauharnois a prouvé.

C'est là ce que la poursuite elle-même a prouvé. Où donc me suis-je parjuré?

On ne dira pas que j'aie jamais nié sous serment un fait qui existe. Je me suis clairement expliqué en disant que lorsque cet homme m'accusait d'avoir attenté à sa vie, il avait dit faux et que pour cela, moi, je ne le croirais pas sous serment.

Suis-je parjure pour avoir dit cela, lorsque vingt-trois Grands-Jurés assermentés l'avaient dit avant moi; car enfin, que l'on soit ignorant tant que l'on voudra on ne pouvait pas, on ne devait pas se cacher que les Grands-Jurés ayant rejeté l'indictement en question, n'ont pas cru le nommé Robillard sous serment, puisqu'ils avaient devant eux sa déposition assermentée et qu'il comparait lui-même, assermenté devant eux.

L'insignifiant incident du poêle auquel, en désespoir de cause, on a essayé de rattacher la poursuite, n'a servi en fin de compte qu'à démontrer que le poursuivant Robillard se trompait ou se parjurait en niant formellement qu'il n'y avait jamais eu contestation judiciaire entre moi et lui.

Voilà le fait; voilà le dossier authentique. Et c'est là-dessus que l'on jette en pâture aux préjugés, à la malignité publique, la réputation d'un homme qui n'a que cette réputation pour fortune.

Le magistrat qui m'a renvoyé ce matin aux assises criminelles sur cette moquerie de plainte, n'a pas voulu la discuter, l'apprécier.

En rendant sa décision, il a dit lui-même qu'il ne discutait pas les faits du dossier qu'il avait devant lui; qu'il ne regardait qu'une chose, c'était de voir s'il y avait une accusation et qu'il y en avait une.

J'ai promis de ne rien commenter, je m'abstiens; la pitié, le mépris et le dégoût me viennent à la bouche.

M. Brehaut, vous qui vous êtes tant plaint des poursuites frivoles, des accusations téméraires, avez-vous songé sérieusement à votre décision de ce matin?

Avez-vous examiné et cherché à apprécier la teinte passionnée et injuste de cette poursuite? Sans décider le mérite même du fait criminel que l'on m'impute, avez-vous au moins apprécié le mérite de la mise en accusation?

Je me demande si je puis le croire.

Je ne voudrais pas vous accuser de mauvaise foi, ceux qui vous connaissent bien et qui vous aiment me disent que vous êtes bon et je veux les croire. Mais sachez que la société a le même droit de se plaindre de ce que vous n'avez pas su ou que vous n'avez pas voulu discuter et apprécier cette affaire. Dans l'organisation des sociétés, les erreurs de l'intelligence sont reprochables comme les fautes de la volonté.

Quand vous me disiez, ce matin, après avoir prononcé un arrêt qui ne m'affecte nullement moi-même, mais qui atteindra de si chères affections, quand vous me disiez que vous pensiez bien et que vous étiez certain que le grand jury n'approuverait pas cette plainte, j'ai compris que je ne devais pas vous imputer le moindre mauvais vouloir, mais seulement me lamenter de l'absence complète chez vous de la première qualité que l'on requiert d'un magistrat qui occupe une position telle que celle que vous occupez.

Je ne dis pas ces choses par crainte du résultat définitif de cette affaire. Quand la lutte se fera à armes égales, celui qui me poursuit aujourd'hui se relèvera encore meurtri de sa chute: heureux pour lui si l'amitié et la religion viennent encore me forcer à pardonner et oublier.

Je termine, M. le Rédacteur, en exprimant le regret profond que j'éprouve d'être obligé de dire des choses aussi pénibles que celles-ci, mais je dois à ma position, à mes amis, à ma famille de ne pas me laisser écraser sous un coup injuste; je dois à la société de signaler ce que je crois, ce que je sais être un danger que je ne provoyais pas pour moi, mais qu'il est de mon devoir d'essayer d'écartier pour l'avenir.

Je le fais sans arrière-pensée et sans passion, et je désire en prendre l'entière responsabilité en me souscrivant en toutes lettres.

Votre très-humble serviteur,

M. CAYLEY.

Montréal, 6 Février 1871.

PAUVRE ENFANT!

La femme... garde-malade; domiciliée rue Saint-Honoré, à Paris, avait été appelée pour poser quarante sang-sues, selon l'ordonnance du médecin, au sieur Durand S... rue St. Denis. Quand elle arriva, le malade, éprouvant le besoin de dormir, demanda que l'opération fut remise au lendemain matin. La femme C..., pensant qu'il n'y avait aucun inconvénient à satisfaire à ce désir, se retira en promettant de revenir à l'heure dite, et après avoir déposé sur la commode le bocal contenant les quarante annélides qu'elle avait apportés.

Les époux C... sont étroitement logés. La dame C..., qui s'est improvisé un lit près de celui de son mari, s'était trouvée obligée de placer près de la commode le berceau de leur petit garçon, âgé de onze mois. A minuit, elle se coucha, et fatiguée de tout le travail, de toutes les inquiétudes qu'occasionnent à la mère de famille, dans un intérieur peu aisé, les soins d'un malade, elle n'avait pas tardé à s'endormir profondément.

Vers deux heures du matin, elle fut réveillée par un grand bruit. C'étaient les cris déchirants du mari mêlés à ceux de l'enfant. Elle se leva précipitamment, et, lorsqu'elle se fut procuré de la lumière, un spectacle horrible s'offrit à elle.

Le berceau était inondé de sang, à tel point que ce sang dégouttait sur le carreau, où il était lèché par le chat de la maison.

Les sang-sues couvraient le corps et particulièrement le visage du petit garçon; trois ou quatre s'étaient attachées autour de chaque œil.

Il était évident que c'était le chat qui avait renversé le bocal sur le berceau, sans que la mère, plongée dans son premier sommeil, eût rien entendu.

Elle se hâta de débarrasser le pauvre petit être des annélides et des fragments de verre qui le blessaient, puis elle courut chercher le médecin.

Après examen, le docteur a déclaré que la vie de l'enfant n'était pas en danger, mais que sa vue était irrévocablement perdue.

DÉCÈS.

A St. Jean Port Joli, le 6 courant, à l'âge de 40 ans, O. E. Bélanger, mécanicien, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne.—*Requiescat in pace.*

REVUE ÉTRANGÈRE.

L'opinion publique a été uniquement préoccupée pendant la semaine dernière des élections qui se sont faites en France, le huit, et des résultats qu'elles produiront. Le décret de Gambetta contre la candidature des orléanistes, bonapartistes et légitimistes a été annulé, comme on l'avait prévu. Gambetta a aussitôt résigné et il a été remplacé par Emmanuel Arago comme ministre de l'intérieur. Le peuple français a donc eu ses franchises coudées pour élire les hommes de son choix. Quels éléments divers vont se trouver réunis dans l'assemblée nationale? Quel conflit d'opinions, de projets. Ce sera un spectacle émouvant et solennel que celui de tous ces hommes se réunissant dans la situation la plus critique où la France se soit trouvée pour chercher son salut au milieu de tant de ruines et de malheurs. Quels cris de douleur vont s'échapper de toutes ces poitrines émus! Quelles protestations éloquentes, quels cris de colère et de désespoir. Républicains et bonapartistes vont s'accuser à l'envi des malheurs de la patrie et vont s'offrir pour la sauver.

Que sortira-t-il de cette fournaise ardente, de ces luttes violentes? Il faut se hâter, il faut choisir entre une paix humiliante, mais nécessaire, ou la destruction certaine de Paris, la destruction peut-être de la France entière. La paix! Dix milliards de francs à titre d'indemnité, l'Alsace et la Lorraine et une des colonies de la France, et vingt frégates cuirassées! Voilà ce que Bismark exige.

"Dix milliards de francs!" s'écrie le *Courrier des Etats-Unis*, c'est une rente annuelle et perpétuelle de cinq cent millions, c'est-à-dire de quoi entretenir au service de l'Allemagne une armée permanente de cinq cent mille hommes; c'est la mise en tutelle de l'Europe entière sous le sceptre de Guillaume aux frais de la France.

"Dix milliards de francs, c'est l'absorption, par voie d'annuités, de la fortune publique et privée de la France; c'est la consommation de la ruine commencée; c'est le pillage en gros passé à l'état d'institution; c'est la mise en coupe réglée de l'industrie de nos villes et de la production de nos campagnes; c'est l'organisation, sur une échelle colossale, du vol déjà inauguré avec tant d'audace et d'impunité sur les villes et les villages livrés en pâture aux appétits sordides de la soldatesque allemande."

Quelle situation terrible pour ceux qui conduisent en ce moment les destinées de la France! Qui va oser prendre la responsabilité d'une paix si humiliante? Qui, d'un autre côté, osera prendre celle de la continuation de la guerre. Si la république n'accepte pas ces conditions, un autre gouvernement l'acceptera, Napoléon conclura probablement la paix avec la Prusse et reviendra en France, avec son armée prisonnière. Mais alors ce ne sera pas la paix, car républicains, orléanistes et légitimistes se lèveront pour repousser le vaincu de Sedan. On parle beaucoup de l'avènement d'une monarchie constitutionnelle avec un prince d'Orléans, le comte de Paris probablement, puisqu'il est le chef de la famille. On dit que Favre désespérant du maintien de la république favoriserait ce projet. Mais Gambetta a été élu à l'assemblée nationale; il a résigné comme ministre, mais il va reparaitre au sein de cette assemblée avec sa parole enflammée et le prestige que son étonnante énergie lui a donné. Pour lui, il n'acceptera ni roi, ni empereur, aucune espèce de monarchie et il aura pour l'appuyer toutes les grandes villes de la France. On voit alors quelle guerre civile se prépare inévitablement pour la France. Il viendra pourtant quelqu'un qui arrachera la France à l'anarchie, qui sur les ruines de tous les partis arborera le drapeau de l'avenir. Cet homme pourrait bien être, malgré que la chose paraîsse impossible, le comte de Chambord, dernier représentant des Bourbons et nous dirons pourquoi dans notre prochain numéro qui contiendra le portrait de ce remarquable homme.

Les dernières dépêches annoncent que le résultat des élections est conservateur, que les Bonapartistes et les Orléanistes l'ont emporté sur les républicains dans la proportion de quatre contre un. Mais dans quelques grandes villes on a élu les républicains les plus avancés. A Paris, on considère l'élection des candidats suivants comme certaine: Victor Hugo, Garibaldi, Blanc, Quinet, Gambetta, Soissat, Rochefort, Dorian, Favre, Schoelcher et Thiers. Garibaldi? Pourquoi? Il n'y a donc plus de Français?

Le parti républicain sera en minorité dans l'assemblée nationale, mais se soumettra-t-il à la décision de la majorité? Certainement non. Il y a des hommes là qui n'accepteront aucun compromis avec rois ou empereurs. La majorité parle d'une république sous la présidence du comte de Paris.

Napoléon avait lancé une proclamation aux électeurs français pour les inviter à choisir un gouvernement stable et appuyé sur le suffrage populaire. Il dit qu'il n'a pas voulu intervenir au milieu de la lutte des armées, mais que maintenant il a le droit d'exprimer ses regrets, ses vœux et ses espérances. Il attribue au renversement de l'empire, après la défaite de Sedan, l'aggravation des malheurs de la France.

Il est malheureux qu'il ne se batte pas aussi bien qu'il parle, la France ne serait pas où elle est maintenant.

ANGLETERRE.

La reine a fait l'ouverture du parlement anglais, le neuf courant. Elle a été sifflée, disent les dépêches, sur son passage dans les rues de Londres. Ces manifestations ont une grande signification. Pour que de pareilles manifestations se produisent en Angleterre il faut que l'opinion publique soit ourmentée par des courants dangereux.

ETATS-UNIS.

On s'inquiète aux Etats-Unis comme en Angleterre des résultats de la commission qui doit régler les difficultés pendantes entre ces deux pays. Et on prétend qu'on aurait dû fixer d'avance les bases du règlement.

L. O. DAVID.

VENGEANCE.

I.

Un descendant des hordes d'Attila,
Vit son pouvoir croître par la rapine.
Ivre d'orgueil, naguère il insulta
Les peuples nés de la race latine.
Fils des Gaulois que le sort a trahis,
Vous châtiez un jour cette insolence;
Pour délivrer vos foyers envahis,
Prononcez tous le serment de "vengeance!"

II.

Comme un brigand avide de butin,
Qui, dans la nuit, a guetté ses victimes,
Nouveau Néron, Guillaume l'assassin
A ses forfaits ajoute d'autres crimes;
Contre Paris, la reine des cités,
Foyer brillant des arts, de la science,
Bombes, obus pleuvent de tous côtés.
Sur ce bandit, peuples, criez "vengeance."

III.

Digne rival du cruel Tamerlan,
Des empereurs tu ceins le diadème,
Et, sur la terre ainsi que l'océan,
Prétends monter jusques au rang suprême.
Chef arrogant de soldats forcenés
Que l'Allemagne a vomis sur la France,
L'histoire au rang des bourreaux couronnés
Inscrit ton nom que flétrit sa vengeance.

IV.

Moltke et Bismark, tes dignes conseillers,
Ont dans la France entassé les ruines;
Les Allemands, tes féroces guerriers,
Sont la terreur des nations voisines.
Réjouis-toi, Guillaume le maudit;
Oui, tes succès passent ton espérance;
Mais sur ton front, sanguinaire bandit,
Pour tes forfaits, Dieu suspend sa vengeance.

V.

Tu fis lancer le pétrole enflammé
Sur nos cités, tyran que l'Allemagne
A follement empereur acclamé.
Cours informer ton auguste compagne
De tes exploits, ô scélérat pieux,
Que, selon toi, guida la Providence;
Tu n'es qu'un monstre abhorré par les cieux
Dont tes fureurs provoquent la vengeance.

VI.

Malheur à toi! malheur aux Allemands
Tous accourus pour dévorer leur proie,
Nouveaux pandours, qui sous nos toits fumants
Pillaient, hurlaient, dans leur sinistre joie.
Honte à Bismark, sans entrailles, sans cœur!
Honte à l'Europe! avec indifférence
Elle voyait ces excès du vainqueur;
Mais il viendra le jour de la vengeance!

VII.

Italiens, Espagnols, Portugais,
Du Vandalisme écoutez la menace;
Le coup affreux qui frappe les Français
Vous frappe aussi, fils de la même race.
Belges, Danois, les barbares du Nord
Vous briseront de même que la France.
Unissez-vous! craignez un pareil sort;
Ralliez-vous à son cri de "vengeance!"

VIII.

Saxons brutaux, insensés Bavares
Qui dans Strasbourg allumates les flammes,
Vous maudirez vos despotiques rois
Qui vous poussaient à des actes infâmes.
Quand vous courez au-devant de vos fers,
Et renoncez à votre indépendance,
La liberté, baume de nos revers,
Fuit loin de vous; voilà notre vengeance!

IX.

La liberté fut des Helvétiens,
Le bouclier, ainsi que des Bataves.
Elle rompit, chez les Américains,
Fière Albion, tes puissantes entraves.
La liberté sera le boulevard
Qui des tyrans bravera l'arrogance.
Peuples! marchez sous son noble étendard,
Et des Français secondez la vengeance!

X.

Borussiens! un long fleuve de sang,
Pour l'avenir, des Français vous sépare.
La France râle; une plaie à son flanc
Dira longtemps votre rage barbare;
Mais par vos mains elle ne mourra pas.
Dans son grand cœur gronde une haine immense.
Comme la foudre, en terribles éclats,
Un jour sur vous tombera sa vengeance!

XI.

Roi, va siéger parmi les conquérants,
Fléaux de Dieu, qui ravagent la terre;
Va, dans ta haine envers les Gallo-Francis,
Anéantir la France toute entière.
Brûle Paris! du monde ce flambeau
Lui montrera ta stupide démence;
Mais, long écho sorti de son tombeau,
Retentira l'appel à sa vengeance.

XII.

Peut-être hélas! juste et sévère Dieu,
Tu châties les Parisiens coupables,
Purifiant leurs âmes par le feu
Qu'ont allumé les Teutons implacables.
Ah! repentants dans leur punition,
Répands sur eux tes trésors d'indulgence!
Par leur retour à ta religion
Ciel! puissent-ils apaiser ta vengeance!

A. M.

UNE ERREUR DÉSAGRÉABLE.

Dans le mois d'août dernier, une fille du nom de Philomène Bourgeois, faisait émaner un warrant contre un individu du nom de Hayes. Mais la police chercha vainement à arrêter le dit Hayes qui avait disparu. Il y a quelques jours, elle mit la main sur lui et l'emmena devant le magistrat pour répondre à une accusation grave.

La Cour lui ayant demandé s'il pouvait donner caution, Hayes envoya chercher un nommé Spelman avec qui il avait été en société pendant quelque temps. Spelman accourut à la hâte au secours de son ami; et il était à donner son cautionnement, lorsque la plaignante, Philomène Bourgeois, s'écria en le voyant: "Je m'étais trompée, voilà le coupable!" On voit d'ici la scène. Les rôles furent changés; Spelman devint le prisonnier et Hayes en bon garçon se porta caution pour son ami. Spelman jure qu'on ne le prendra pas de sitôt à aller cautionner pour les gens.

L'INDUSTRIE A SOREL, FONDERIES.

La fonderie du Richelieu est, croyons-nous, la plus ancienne à Sorel; elle était il y a 15 ans encore la propriété de feu M. Etienne Patenaude, fondeur d'une grande expérience qui possédait un semblable établissement à Longueuil. Aujourd'hui cette fonderie très-bien rebâtie en brique et d'une grandeur immense, appartient à deux des fils de M. Etienne Patenaude, agissant en société sous le nom de "N. F. et A. Patenaude." Habiles mécaniciens dans toute l'acception du mot, ces messieurs ont produit des spécimens peu ordinaires de leur industrie. La compagnie Richelieu, la compagnie Sincennes et McNaughton, la compagnie H. et A. Allan ont reçu de cet établissement la plus grande satisfaction, lorsqu'il s'est agi de faire fonder pour leurs différents vapeurs des morceaux de la plus grande dimension avec tout le poli et le fini exigés. En pénétrant dans cette immense boutique toujours en activité, quelque chose frappe, qui fait plaisir à celui qui s'intéresse plus ou moins à l'amélioration et au progrès des classes manufacturières, c'est la variété des instruments, outils, tours, etc., etc., partout mis en mouvement par le joli petit engin qui travaille avec une activité digne de celle des ouvriers à qui il obéit.

La principale occupation de MM. Patenaude est dans la confection de la charrue et des poêles; il est difficile, croyons-nous, de trouver dans aucune partie de ce pays, une fonderie qui ait répandu autant de charrues et surtout des charrues qui aient donné une satisfaction aussi entière; les patrons en usage sont du premier genre, et l'un des associés, nous dit-on, en connaît seul le secret; aussi nous devons le dire sans crainte, il est difficile de trouver un établissement qui pour ce genre d'industrie ait trouvé autant d'encouragement; les poêles ont obtenu une certaine célébrité dans la fonderie, mais il nous semble que l'on a négligé depuis quelques années d'en fabriquer autant que par le passé. L'un des associés, M. Léandre Patenaude, a construit il y a une couple d'années un joli petit vapeur appelé le *Sportsman*, spécialement destiné aux plaisirs de la pêche et de la chasse, il peut contenir une quinzaine d'amis qui peuvent y trouver tous les avantages qu'on peut rencontrer en allant passer quelques jours dans nos îles fortunées.

Cette fonderie emploie généralement de 25 à 30 hommes, recevant les mêmes salaires que ceux des ouvriers employés dans les fonderies dont nous avons déjà parlé.

FONDERIE DE M. LEFEBVRE.

Celle-ci est située presqu'en face de la précédente. C'est une vieille bâtisse qui cependant mérite mention. M. Lefebvre, son propriétaire, est un rude et habile travailleur, toujours à l'œuvre matin et soir et quelques fois la nuit, il a su se créer un nom comme mécanicien; si M. Lefebvre avait des capitaux, il n'y a pas de doute qu'il ferait fortune avec la somme d'activité, d'énergie, et surtout de travail qu'il apporte à son industrie; ses poêles sont sans contredit les plus beaux et les plus commodes en usage à l'heure qu'il est. Plusieurs mécaniciens d'expérience nous ont souvent répété que M. Lefebvre était un de nos plus habiles industriels, et que si ses moyens pécuniaires pouvaient venir en aide à son esprit d'entreprise, il éclipserait un grand nombre de ses confrères; toujours est-il qu'avec une persévérance à toute épreuve, il tient à faire honneur à son habileté comme mécanicien.

TALENT.

Cette boutade piquante mérite d'être lue. Le talent mène à tout, dit-on. C'est vrai. Pourtant le talent a ses fruits secs comme toutes les aptitudes. Et puis, quand il parvient à la gloire, sans souvent atteindre la fortune, quel âge a-t-il?

La renommée d'un auteur, d'un poète, d'un peintre, est plus fréquemment une affaire de chance que le résultat direct de son talent. Il y a des écrivains ou des artistes, doués assurément, et de l'avis général, d'un talent égal, sinon supérieur, à celui de certaines célébrités, et qui cependant restent éternellement dans une pénombre qui ne permet pas à leur nom de franchir le cercle dans lequel ils vivent. Autour d'eux, on ne sait pourquoi, se fait une sorte de conspiration du silence. Les critiques citent à tout propos les noms de célébrités qu'ils ne connaissent pas, et ne pensent jamais à citer celui de ces oubliés dont ils sont quelquefois les amis intimes.

Et plus ils vieillissent, plus leur talent grandit, plus l'obscurité se fait opaque autour d'eux. Il en est des noms célèbres comme de la réclame de nos grands magasins. Le public est indifférent. Pour qu'il retienne un nom ou une adresse, il faut que ce nom et cette adresse frappent constamment ses yeux ou ses oreilles.

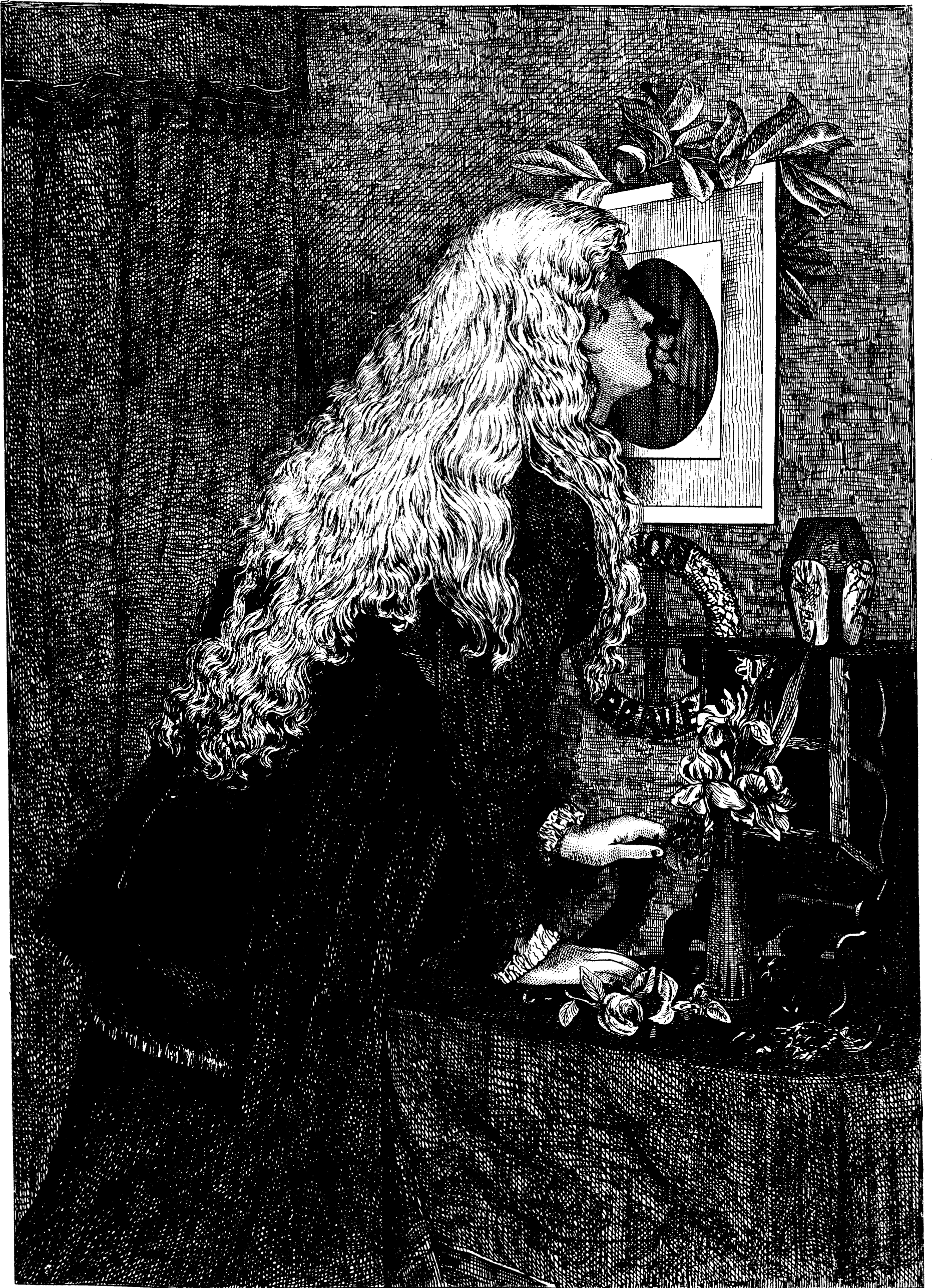
Nos grands puffistes le savent bien. Mais l'industrie est collective, elle est riche, elle a derrière elle un capital qu'elle ne craint pas de dépenser, dût-elle aboutir à la faillite, tandis que le talent et l'art sont presque toujours pauvres et essentiellement individuels. Ils ne faillissent jamais, ils meurent de faim.

On ne peut pas se faire à soi-même une réclame dans le genre de celle d'un marchand de chocolat et insérer dans tous les journaux qu'on est "le meilleur peintre, sculpteur ou écrivain."

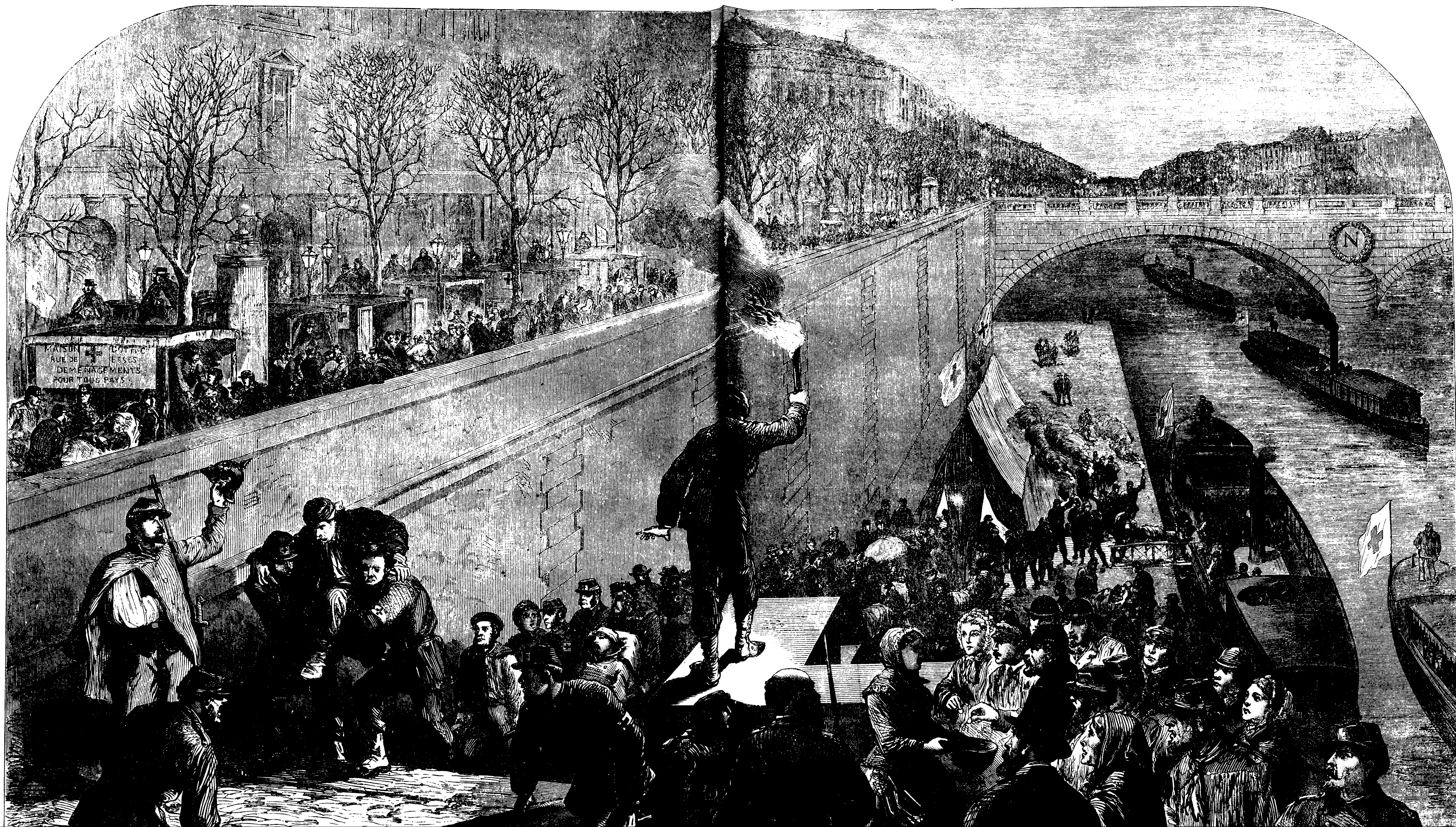
Peut-être a-t-on tort, car le public, qui commence par rire de ces impudences, finit toujours par y croire. Il irait certainement chez vous, comme il va chez le marchand de chocolat. Qui sait si l'on n'y arrivera pas?....

PAUL SAUNIÈRE.

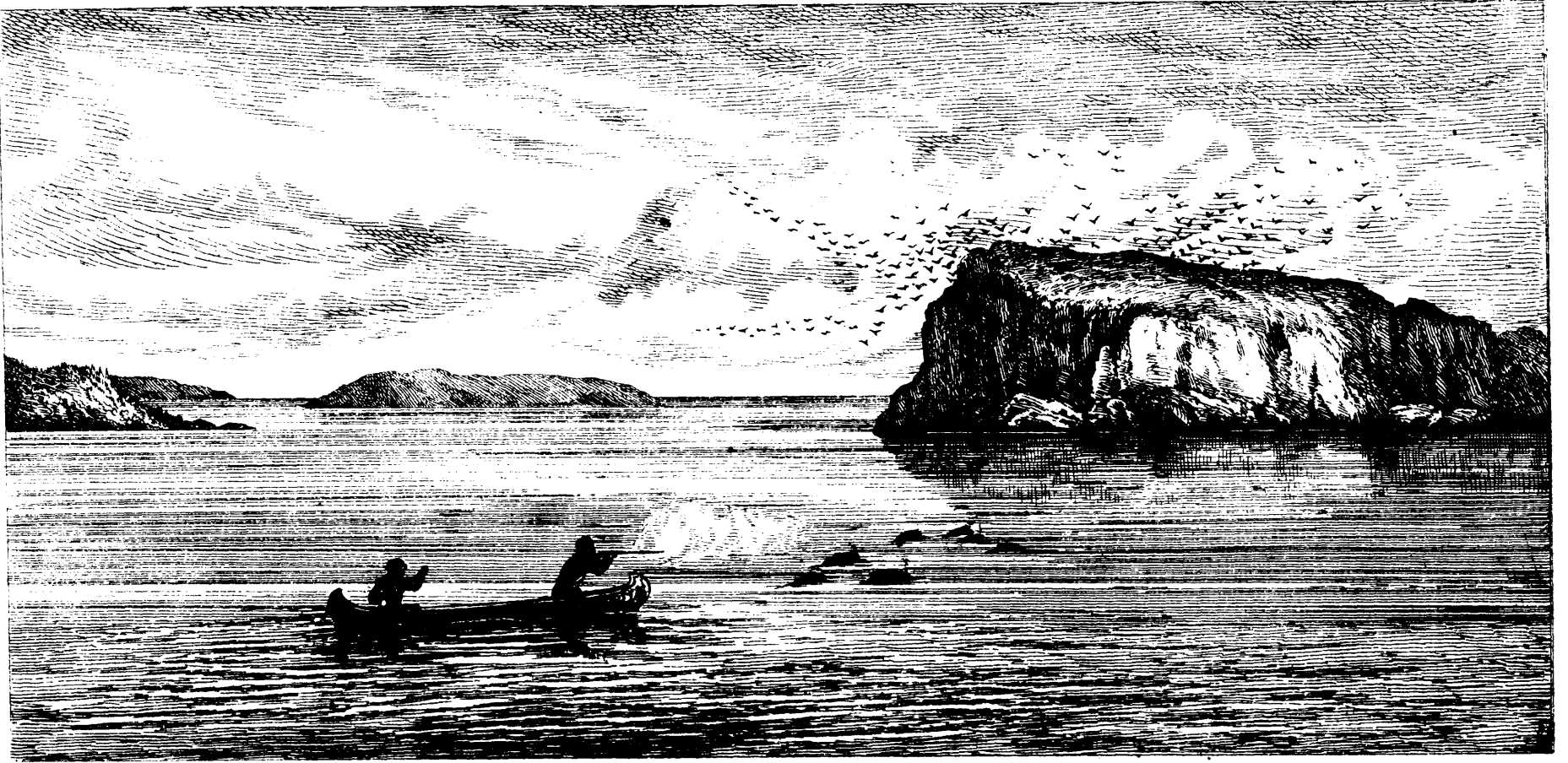
Montréal, 8 février 1871.



"MON BRAVE"
D'APRÈS UN TABLEAU DE J. HENNESSY



L E L A B R A D O R .



CHASSE AUX POURCILS. D'APRÈS UN CROQUIS DE M. NARCISSE TETU.



CHASSE AUX LOUPS-MARINS. D'APRÈS UN CROQUIS DE M. N. TETU.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 16 FEVRIER, 1871.

LES COLLÈGES CLASSIQUES.

La discussion engagée dans les colonnes de *L'Opinion Publique* sur le caractère de l'enseignement fourni par nos collèges à la jeunesse canadienne, a pris une tournure et des proportions inattendues : on a voulu "mettre le feu aux poudres," et en même temps l'on a porté la discussion sur un terrain nouveau. L'auteur de l'article intitulé : *Abrutis par les livres*, reprochait à l'éducation collégiale d'être trop systématique, trop méthodique, d'exercer trop la mémoire et pas assez le jugement, d'où il résulte trop souvent que la jeunesse, après son cours d'études, éprouve une fatigue, une sorte d'engourdissement intellectuel qui la conduit à l'impuissance de l'esprit. Ce n'était point là dire que l'éducation classique ne conviendrait pas à notre pays ; c'était seulement signaler un prétendu défaut de cette éducation, — rien de plus.

Comme contre-partie de cette thèse, j'ai exposé en peu de mots les idées suivantes.

Dans tous les pays l'enseignement est méthodique, car, étant donné par un seul à plusieurs, il faut de toute nécessité qu'il le soit : pourquoi donc ne produirait-il pas ailleurs les mauvais fruits qu'on lui attribue ici ? La même cause devrait produire le même effet, et comme on ne formule pas de semblables plaintes dans les vieux pays, plus expérimentés que le Canada, la présomption est que cette paralysie, dont les jeunes talents parmi nous semblent frappés quelquefois, n'est pas une maladie contractée sous le toit du collège. On nous montre, il est vrai, des enfants qui avaient d'assez bonnes dispositions lorsqu'ils ont abordé Lhomon, et qui sont sortis du collège presque stupides ; huit années d'études, au lieu d'en faire des esprits actifs, ont tué leurs facultés. Mon Dieu ! c'est un malheur assurément ; mais ces faits isolés ne permettent pas de conclure, en thèse générale, qu'on perd l'esprit sur les bancs de l'école. Il y a des estomacs qui ne peuvent supporter les truffes : doute-t-on pour cela que les truffes ne soient excellentes choses ? On dit seulement que certaines personnes ont le malheur de n'en pouvoir manger.

Il faut chercher ailleurs que dans l'éducation classique l'influence délétère que subit la jeunesse canadienne ; elle se trouve dans notre état de société ; elle est un défaut inhérent à la jeunesse d'un peuple. L'instruction est encore assez peu répandue dans ce pays qu'un échappé de l'école est au niveau de la classe que nous appelons instruite, et par conséquent n'éprouve point la nécessité immédiate d'étudier d'avantage et plus fortement que jamais, comme il le devrait pour assurer son succès dans un avenir plus éloigné : au contraire, il se laisse étourdir par les petits triomphes que lui valent pour le moment ses connaissances élémentaires, et devient sans s'en apercevoir paresseux d'esprit en prenant l'habitude de compter toujours sur ce fonds de connaissances, lequel néanmoins s'épuise petit à petit, laissant bientôt notre jeune homme sur le pavé. Nous voyons ce fait se produire tous les jours ; il est indéniable et très-réel, tandis que cette espèce de torture à laquelle on prétend que l'esprit des élèves est soumis dans nos maisons d'éducation est un fait nouvellement révélé qui semble pour sûr plus que problématique. La paresse d'esprit, favorisée par des circonstances extérieures qui entourent les débuts de la jeunesse dans le monde, telle est la véritable cause des échecs qui atteignent dès l'entrée de leur carrière quelques-uns de nos compatriotes.

On pourra atténuer le mal en le signalant avec courage, en lui apposant des instituts littéraires ou des chaires publiques, mais il ne disparaîtra, la chose est trop probable, qu'en proportion des progrès de l'instruction dans la masse du peuple et surtout dans la classe déjà éclairée. Un exemple fera saisir toute ma pensée. On n'enseigne pas l'économie politique dans nos collèges : aussi le jeune homme qui entend parler de la "distribution des richesses," de la "loi des impôts," du "libre échange," et citer l'autorité d'Adam Smith et de J. Bte. Say, se voit incapable de donner la réplique, et l'on peut croire qu'intérieurement il en éprouve une douleur cuisante de vanité blessée. Le soir il songe à son ignorance de cette partie des connaissances humaines ; le lendemain il attaque de front l'économie politique, et si ce garçon a quelque vigueur dans l'âme, il ne cessera d'étudier que le jour où il saura sa matière. Eh bien ! si en fait d'histoire, de littérature, de science en général, la jeunesse se trouvait à ses débuts dans la même position d'infériorité qu'en économie politique, au lieu d'être satisfait d'elle-même, elle travaillerait avec une nouvelle énergie pour se mettre à la hauteur de son entourage. Si en toutes choses nous étions plus instruits que des écoliers, les écoliers tâcheraient de s'élever jusqu'à nous ;

mais nous n'avons de supériorité sur eux que dans notre spécialité professionnelle, et ils acceptent cette supériorité sans rougir, comme de raison, de même qu'ils ont accepté au collège celle de leurs professeurs. L'émulation de notre jeunesse, en un mot, n'est pas excitée par ses relations sociales, et c'est pourquoi l'on n'étudie pas assez.

La vérité de tout ceci paraît bien évidente au jeune canadien qui a voyagé en Europe. On est plus instruit que nous là-bas : aussi, rendus à Londres ou à Paris, nous sentons, je vous le jure, le besoin de revoir Homère et Cicéron et de lire cent volumes dont personne ne parle au pays ; sans quoi nous sommes exposés à nous faire dire à table d'hôte par le premier venu que nous avons fait l'école buissonnière depuis notre sortie du collège.

Enfin, laissant de côté tous détails, on se trouve en face de cette double question : Si chaque classe de notre société était plus instruite, la jeunesse n'étudierait-elle pas d'avantage — et si elle étudiait d'avantage, serait-elle aussi stérile ?

Il n'y a qu'une réponse possible. Mais alors n'accusez plus les collèges et donnez nous le temps de nous instruire.

D'ici là nous usons des remèdes qu'on suggère. Les associations littéraires ont leur mérite, et des chaires publiques seraient d'un grand secours à tout le monde ; mais la meilleure sauvegarde du jeune homme, c'est un ami dévoué qui lui découvre les écueils, qui l'empêche, en lui signalant ses défauts et en ne lui ménageant pas les reproches, de se laisser éblouir par les louanges, qui le pousse au travail en indiquant un noble but à son ambition. Et pourtant faut-il le dire ? ceux-mêmes qui voudront user de ce moyen ne sont pas assurés d'y parvenir, car les véritables amis sont comme les trèfles à quatre feuilles ; on en trouve quelquefois, par hasard, quand on ne les cherche pas.

Voilà ce que j'écrivais en réponse au collaborateur de *L'Opinion Publique* qui, acceptant l'éducation classique telle que nous la possédons, voulait en faire voir les défauts. Mais M. David a changé le terrain de la discussion en disant que les collèges classiques ne sont pas ce qui convient à notre pays, que l'éducation ici doit être avant tout industrielle, commerciale et agricole.

Je profiterai de votre libéralité, mon cher David, pour discuter cette nouvelle question dans votre prochain numéro.

OSCAR DUNN.

"HOMMES ET LIVRES."

Nous recevons, sous ce titre, une correspondance de Mr. Lareau, dont nous avons eu occasion de parler dans notre dernier numéro comme collaborateur de M. G. Doutré dans un ouvrage de droit en voie de préparation. Cette correspondance, d'ailleurs fort bien faite, traite la question d'éducation à un point de vue tout nouveau : suivant Mr. Lareau, la paresse d'esprit, signalée par nos correspondants, et qu'il appelle, lui, le découragement, le dépérissement de la jeunesse, n'a pas sa cause dans notre système d'éducation, qu'il trouve relativement parfait, moins les écoles primaires et intermédiaires. La cause du mal est plus profonde, date de plus loin ; c'est notre régime politique, "régime batard," comme l'appelle Mr. Lareau, qui a produit l'état de choses que tous déplorent. Et de là le prétexte à un thème magnifique sur l'indépendance et la rupture du lien colonial comme panacée suprême à tous nos maux. C'est complètement déplacer, si non même écarter la question dans ses causes comme dans ses résultats.

Il s'agit de savoir si notre système d'éducation a répondu, et s'il répond encore aux besoins de notre société, telle que l'avait laissée la Cession de 1763, telle que l'ont depuis faite nos nouvelles et différentes circonstances politiques.

Dire que le régime colonial ne convient pas à l'enthousiasme de la jeunesse, ce n'est pas du tout résoudre la question, ni même la poser.

Tout en désapprouvant bien formellement ce que nous pourrions appeler la partie politique du travail de Mr. Lareau, ainsi que ses principes sur l'éducation compulsive, nous le publions néanmoins avec plaisir, parce qu'il a une valeur sérieuse et contient de bonnes vérités qu'on n'entend pas assez souvent.

J. A. MOUSSEAU.

Le Parlement canadien s'ouvre, comme l'on sait, le 15.

L'ENLÈVEMENT DE CADAVRES A LACHINE.

Cette affaire fait beaucoup de bruit, et mérite d'occuper l'attention publique. Nous avons toujours compris la situation difficile où se trouvent les étudiants en médecine dans ce pays. Il leur faut des sujets pour étudier avec fruit leur profession, il leur en faut à tout prix ; or comme on ne trouve pas moyen de leur en fournir suivant leur besoin, ils les volent. Mais

l'affaire de Lachine présente un caractère triste, odieux. Voici les faits tels que racontés par plusieurs journaux.

"Le 29 janvier dernier, quatre étudiants en médecine partirent de Montréal et se rendirent à Lachine. Dans le courant de la nuit, ils parvinrent au cimetière, enfoncèrent les doubles portes du charnier, et enlevèrent trois corps, dont deux étaient ceux de religieuses récemment décédées.

Puis ils repartirent pour Montréal.

"Le lendemain, la paroisse de Lachine apprit cette audacieuse profanation avec une indignation impossible à décrire. La population entière se leva comme un seul homme pour protester contre un pareil acte. Immédiatement plusieurs citoyens partirent pour la ville, bien décidés à retrouver coûte que coûte les corps enlevés et à les ramener au lieu de leur repos.

"Pendant trois jours les recherches furent vaines, mais au moyen de certaines indications obtenues d'une tierce personne, on découvrit les auteurs du vol. C'étaient comme nous l'avons dit, quatre étudiants en médecine, qui avaient fait l'expédition pour le compte d'un cinquième, qui lui, avait revendu les cadavres à une autre institution, moyennant un profit considérable sur le prix qu'il avait payé lui-même.

"Ce n'est qu'en payant une somme de \$112 et en promettant au spéculateur de taire les noms, que les citoyens de Lachine ont pu obtenir possession des corps et les ramener à Lachine où ils ont été inhumés de nouveau."

Evidemment il n'y a pas eu dans cette affaire que l'amour de la science, le désir de s'instruire ; et c'est ce qui froisse l'opinion publique ordinairement très-libérale pour ces sortes de choses.

Il y a des gens qui ne se contentent pas de spéculer sur les vivants, il faut encore qu'ils trafiquent sur les cadavres.

LE CARNAVAL A LA CHAMBRE DES COMMUNES.

(15 février 1871.)

IMITE DU "CARNAVAL," DE GUSTAVE NADAUD.

AIR : — *T'en souviens-tu, disait un capitaine.*

Je suis moulu, j'ai la tête fêlée,
Quel cauchemar, quel affreux bacchanal !
Mes chers amis, je viens de l'Assemblée :
Nos députés fêtent le carnaval.

Où, je l'ai vu, c'était un bal sans gêne,
Dans les salons de notre Parlement ;
Se gêner là n'est vraiment pas la peine ;
On s'amusait, vous allez voir comment.

COCKBURN, puissant et grimpé sur sa chaise,
Avec ardeur maniait un archet.
Dans un hautbois, tout en se pâmant d'aise,
Soufflait, soufflait son collègue BLANCHET.

Sirs GEORGE et JOHN, *of course*, ouvraient la danse,
BLAKE et DORION leur faisaient vis-à-vis ;
Ils babillaient entre eux sans éloquence,
On aurait dit un quadrille d'amis.

CURRENCY HINCKS, dont la jambe est rebelle,
Avec HOLTON prenait un doigt de vin ;
Vous me direz que "je la conte belle ;"
Le vin se prête à noyer nos chagrins.

CINTHE MASSON, qui bien souvent murmure,
Ne trouvait plus que tout marchait si mal ;
Il voulait même offrir une voiture,
En souvenir, à Monsieur McDOUGALL.

CHEVAL valsait en serrant par la taille
Le grand SANDFIELD, ami de la maison ;
FORTIN chantait, en voix de basse-taille,
Le "Brigadier" qui toujours a raison

Avec COUPAL FORTIER parlait finance,
On discutait l'urgente question
Des rats musqués dont la haute influence
Se fait sentir dans notre nation.

PELLETIER danse avec le SERGENT D'ARMES
En lui disant son amour pour CHAPAIS
RYMAL l'écoute et pleure à chaudes larmes
BÉCHARD croit faire un discours sur la paix.

DUFRESNE avait une liste civile
Où figuraient de bons gros traitements :
Le Gouverneur pouvait vivre à la ville :
Les employés pouvaient porter des gants.

TOM FERGUSON, les deux mains sur la pause,
Gronde un solo gai comme un libéra.
CAYLEY, rêveur, et méprisant la danse,
S'en va conter fleurette à BOURASSA.

BENOIT, TREMBLAY, GODIN et ROBITAILLE
Dansaient en rond, se tenant par la main
RYAN s'est fait d'une botte de paille
Un tabouret plus moelleux que le crin.

LINDSAYS stoïque, avait mis sur sa table
Deux pieds chaussés de mules de velours.
FANNING, coiffé d'un turban très sortible
Nous décochait d'atroces calembourgs.

CIMON, atteint d'un transport poétique,
Pour GEOFFRION rimait des madrigaux.
LACERTE ornait son chef patriotique
D'un casque monstre applaudi par BROUSSEAU.

Dans le fauteuil où siège Mackenzie
COUPAL, lui, brode un article de fond,
Sur un sujet de haute comédie
Que BELLEROSE a fourni sans façon.

Vers le fumoir, où trône la sagesse,
Avec LANGLOIS je dirigeai mes pas.

On débattait des questions de Presse ;
Gaudet parlait ; Jones ne parlait pas.

FOURNIER lançait les éclats de sa foudre
Au nez surpris d'un page de quinze ans ;
Et SAVARY voulait réduire en poudre
Dans un grog chaud deux sous de sucre blanc.

Sur ses genoux, DAoust berçait VESCONTE
Et lui chantait des aïeux du temps passé,
Tandis qu'àuprès JOLY contait un conte
Que DUVERNAY trouvait fort épicé.

J'ai vu plus loin des groupes me sourire,
Mais j'ai filé, n'étant pas trop gourmand.
En vérité, je ne saurais vous dire
Tout ce qu'on fait en notre Parlement.

Dans ez, chantez, membres de la Puissance,
Le carnaval bien tôt finira ;
Dansez, chantez, tournoyez en cadence,
Amusez vous, et l'on vous aimera.

X. ET Y.

Appréciations pleines d'intérêt du nouveau ministre français aux Etats-Unis, le vicomte Freillard, sur les événements et les hommes du jour. Ce sont des réponses qu'un rapporteur de journal prétend avoir eues à ses nombreuses questions.

.....?—Si la destruction de Paris peut sauver la France, il doit tenir, même au prix des sacrifices les plus irréparables. Et pour ma part, je ne crois pas que la guerre cessera avec la capitulation de Paris. Notre meilleur politique est la résistance à outrance. Nous n'avons rien à attendre de la tendresse de la Prusse, qui sait que nous n'oublierons jamais les infamies et les cruautés commises par sa soldatesque brutale. C'est pourquoi elle met à exécution le conseil de Machiavel : "Si vous avez offensé un ennemi, tuez-le, de peur qu'il ne se venge plus tard." Les atrocités perpétrées par les soldats prussiens sont horribles à décrire toute description ; elles sont presque sans précédent dans les annales de la guerre. Ils volent, ils incendient, ils dévalisent des citoyens inoffensifs. Si nous avions été vainqueurs, nous n'aurions été ni si cruels ni si avides.

.....?—Gambetta ! c'est, à mon avis, le seul homme capable de sauver la France. Il a une habileté merveilleuse ; il est doué d'une énergie et d'une persévérance indomptables. Rappelez-vous son départ de Paris en ballon. Il s'élève haut, bien haut au-dessus de la ville assiégée, à laquelle il dit adieu de la main, il arrive à Tours avec un excellent appétit, et se met aussitôt à l'œuvre avec une vigueur et une détermination prouvant qu'il comprenait toute l'extrémité désespérée de la situation. Toutes les armées régulières de France étaient prisonnières en Allemagne, et c'est Gambetta qui a organisé toutes les forces maintenant en campagne.

.....?—Nous n'avons entendu qu'un côté de l'histoire. Si Gambetta a cru devoir intervenir dans le commandement de Paladines, c'est sans doute qu'il avait de bonnes raisons pour cela. Je crois que le patriotisme de Gambetta est sans une nuance d'égoïsme, et, jusqu'à preuve du contraire, rien n'affaiblira ma confiance en lui.

.....?—C'est une exagération. Les souffrances de Paris ne sont pas aussi grandes qu'on le dit. J'ai reçu des lettres de gens d'une aisance moyenne, m'annonçant qu'ils n'ont pas encore goûté la viande de cheval. Le gouvernement de Paris a secrètement organisé une immense quantité de provisions dans la nouvelle salle d'opéra et autre part, sans que le peuple en sache rien. On n'a certainement pas de la viande fraîche tous les jours, mais avec le système actuel des rations, Trochu peut tenir encore longtemps. Quant aux horreurs du bombardement, on les a aussi beaucoup exagérées. Les bombes prussiennes ne tuent qu'une quinzaine de personnes par jour, et peu d'édifices, jusqu'à présent, ont été endommagés.

.....?—Non certes. Tant que Gambetta et Trochu prolongeront la résistance, je ne croirai pas la situation désespérée. Trochu est un brave soldat. Son plan de défense était excellent, mais il a été constamment contrecarré par les fortunes de la guerre.

.....?—Mon Dieu ! vous connaissez bien le peuple français. Les Parisiens sont particulièrement inconstants. Leur caractère manque de stabilité. L'honneur national avait été fort abaissé par les désastres de Sedan et de Metz. Mais depuis la chute de cette dernière place, les Français ont déployé beaucoup de bravoure et de dévouement. Ils ont effacé la honte des précédentes défaites.

.....?—Sans doute ; mais, à force d'essayer des défaites, nes constrits deviendront aussi des vétérans, et j'espère que la fortune finira enfin par nous sourire.

.....?—Dans mon opinion, l'empereur Guillaume ne sera jamais assez imprudent pour remettre Napoléon sur le trône. Le retour de Bonaparte serait une malédiction pour la France. Même si Bismark restaurait Napoléon, le peuple français, quoique affaibli par ses désastres, ne le supporterait pas longtemps. A preuve la chute de Maximilien au Mexique, où un peuple à demi-civilisé n'a pas voulu d'un prince imposé par des étrangers. La dynastie des Bonaparte était comparativement jeune, et fondée seulement sur le prestige militaire. Ils n'ont pas une longue ligne d'ancêtres qui leur donne une sorte de droit acquis aux yeux du peuple. Le prestige militaire évanoui, ils n'ont aucune autre prise sur le peuple français. Je pense que la forme républicaine de gouvernement est la seule qui puisse rallier tous les partis en France. Vous voyez avec quelle unanimité impérialistes, légitimistes et orléanistes combattent sous la bannière républicaine.

.....?—Non, je ne pense pas qu'il existe la moindre chance pour les orléanistes. J'ai des amis dans tous les partis, et ils se déclarent tous prêts à accepter la République sous la présidence de Gambetta. A mon avis, Gambetta a bien mérité du pays. Il est actuellement l'âme véritable de la France. Il a plus fait en quatre mois que bien des gouvernements en vingt ans.

.....?—Il a certainement ses défauts, mais il ne faut pas le juger si rigoureusement. Tout est charivari maintenant en France, et il peut avoir obéi aux excitations de l'heure en publiant dans ses proclamations les exagérations qu'on lui reproche. A distance, nous ne pouvons pas bien comprendre cela. Mais je sais que c'est un homme patriotique, et même s'il échoue il aura mérité la reconnaissance de la France.

.....?—Il mérite certainement d'être placé à la tête du gouvernement. C'est un homme d'un grand talent, et qui a fait

ses preuves de désintéressement et de patriotisme. Je ne crois pas qu'il soit à blâmer pour l'échec des négociations de paix à Versailles ; Bismark voulait le duper.

.....?—Il mérite certainement d'être placé à la tête du gouvernement. C'est un homme d'un grand talent, et qui a fait ses preuves de désintéressement et de patriotisme. Je ne crois pas qu'il soit à blâmer pour l'échec des négociations de paix à Versailles ; Bismark voulait le duper.

.....?—Les gouvernements de la France verront quand sera venue l'heure de la reddition. L'honneur national passe avant tout, et le salut de la France vaut bien des sacrifices d'existences et de biens.

.....?—L'honneur ne nous permet pas de céder l'Alsace et la Lorraine. Nous n'avons pas le droit d'abandonner ces provinces. Qu'on les fasse voter sur la question de savoir si elles veulent être françaises ou allemandes, et vous verrez le résultat. Pas un sur mille ne consentirait à l'annexion. Les habitants de ces provinces ont répondu à l'appel du gouvernement provisoire. Beaucoup s'échappent à travers les lignes prussiennes pour s'enrôler dans la garde mobile. Si malheureusement les Prussiens venaient à acquérir l'Alsace et la Lorraine, elle serait pour eux ce que fut Vénise pour l'Autriche. Il est vrai que ces populations sont d'origine allemande, mais elles sont complètement françaises par le sentiment. Supposez que le Mexique réclame le Texas, qui fit autrefois partie de son territoire, et que les Etats-Unis consentent au marché, cet Etat ne répudierait-il pas un tel arrangement ? Il en est de même pour l'Alsace et la Lorraine.

.....?—Vous voulez savoir mon opinion sur Napoléon : Ce n'est certes pas un grand homme, bien que pendant un temps il ait gouverné la France avec beaucoup de sagacité. Sa première faute fut de ne pas aider le Danemark contre la Prusse. L'Angleterre aurait fait la guerre alors, si la France se fût jointe à elle. Plus tard, Napoléon n'aurait pas dû permettre à la Prusse d'étrangler l'Autriche. Ce fut une fatale erreur. Napoléon a été complètement joué par Bismark. L'idée napoléonienne d'unité nationale a produit de grands résultats. Elle a affranchi l'Italie, mais, en définitive, cette idée, adoptée par l'Allemagne, a tourné contre Napoléon. La France a commencé la guerre actuelle, mais Bismark l'avait préparée et provoquée. Il voulait la guerre et a eu l'adresse de la faire déclarer par la France. La guerre lui était nécessaire pour soustraire son gouvernement aux attaques de la Chambre des députés prussienne qui voulait répudier par son vote les énormes dépenses du budget militaire. La candidature Hohenzollern a été lancée comme une provocation.

.....?—Non ; il n'est pas certain qu'elle ait été promptement retirée ; cela n'est pas prouvé. La vanité et les sentiments belliqueux du peuple français sont faciles à exciter. La guerre fut résolue. La France n'avait que 350,000 hommes ; la Prusse en avait au moins 600,000, tout équipés et prêts à l'action. Ni le gouvernement ni le peuple français ne se doutaient de cela. Je pense aussi que, dans ces dernières années, l'armée française avait été démoralisée par le régime impérial. J'assistai, il y a quelques années, à une revue à Châlons, et je pus remarquer ce fait douloureux. La discipline était absente ; et il régnait, parmi les soldats, cette sorte d'abandon insouciant si fatal au moral des grandes armées.

.....?—Bismark est un grand homme, bien que je ne dusse pas le proclamer, car il est l'ennemi le plus acharné de la France. Lui seul a accompli l'unité allemande.

.....?—Je ne pense pas que sa mort pût être actuellement un bonheur pour la France. Ce qui aurait été heureux pour la France, c'est qu'il ne fût jamais né. Bismark est un Américain égaré en Allemagne. Il a l'esprit d'entreprise d'un Yankee. Sans lui, l'unité allemande serait restée une pure théorie.

.....?—Je crois que Napoléon est honnête et a été généreux jusqu'à la folie ; mais je ne le crois pas riche, quoique, bien certainement, il ait de quoi vivre en gentleman, et ne soit point réduit à prendre une pension à 5 dollars. Mais il ne remontera jamais sur le trône de France, il est vieux, et, comme vous dites en ce pays, "played out". Je ne vois pas non plus d'espoir pour son fils. C'est dommage pour le brave garçon. Il a reçu "le baptême du feu" si bravement à Sarrebruck.

.....?—Je ne crois pas que Bazaine soit un traître. Sa grande faute, son crime si vous aimez mieux, a été de jouer à l'homme politique. Au lieu de se consacrer entièrement à ses devoirs de commandant militaire, il s'essayait à la diplomatie. C'est un homme vain. Il pensait, avec la belle armée de 150,000 hommes qu'il avait sous la main, être l'arbitre des destinées de la France et pouvoir restaurer l'empire. S'il ne voulait pas servir la République, il devait notifier son refus au gouvernement provisoire et remettre son commandement à un autre général. Jusqu'au 13 août de l'année dernière, il aurait pu percer les lignes prussiennes avec les trois quarts de son armée. S'il l'avait fait, et laissé à Metz une garnison de 24,000 hommes, la forteresse vierge serait, comme Belfort, encore entre nos mains. Ses hésitations ont tout perdu. S'il avait rejoint McMahon, comme il le pouvait, celui-ci n'aurait pas été obligé de marcher à lui, et la bataille de Sedan, au lieu d'une défaite désastreuse, pouvait être une victoire pour l'armée française. Bazaine a été le mauvais génie de la France.

LA PIPE DE LAMORICIERE.

I.

En 1852, un des visiteurs les plus assidus de la petite chambre de la Grand'Place, habitée à Bruxelles par Victor Hugo, c'était le général Lamoricière.

Comme homme, il était charmant. Il avait une jolie tête régulière sans fadeur et militaire sans vulgarité. L'œil était vif et la bouche spirituelle. Sa moustache et sa royale, déjà grisonnantes, allaient à ravir à sa figure. Il était plutôt petit, mais parfaitement pris dans sa taille, bien qu'il commençât à gagner de l'embonpoint. Très homme du monde et du meilleur monde, cela n'empêchait pas qu'à ses heures, il ne fût soldatesque et fort brutal. Il entremêlait volontiers ses excellentes façons d'une grêle de jurons, qu'on entendait à vingt pas et qui faisaient se retourner tous les Belges quand, dans les rues de Bruxelles, bras dessus, bras dessous avec Bedeau, Hetzel ou Charras, il tonnait contre le coup d'Etat.

Depuis le Deux-Décembre, en effet, il était hors de lui. Il se serait mis, s'il l'eût pu, à la tête de l'armée belge. Je ne sais même pas s'il n'offrit pas son épée à la Belgique, toujours tremblante devant l'invasion.

Pour se calmer, il venait voir mon père le matin, et le suppliait de lui lire quelques pages de *Napoléon-le-Petit*. Mon père lisait volontiers la page qu'il venait d'écrire, et Lamori-

cière s'en allait toujours aussi irrité, mais plus satisfait, comme un homme qui avait très faim et qui vient de déjeuner.

Lamoricière, à Bruxelles, fumait beaucoup. Il fumait jusqu'à dix et quinze cigares par jour. On a remarqué que les fumeurs fument beaucoup plus quand ils sont sous l'influence d'une passion très-vivement surexcitée. Dans les temps de révolution par exemple, les bureaux de tabac font fortune. Le peuple et le volcan fument ensemble.

La marchande de tabac qui nous logeait, mon père et moi, avait pour client assidu Lamoricière. Un jour, il avait appris d'elle que Victor Hugo habitait la Havane, au numéro 27 de la Grand'Place, et qu'il n'y avait pour le voir qu'à monter un petit escalier au fond de la boutique. Il était monté. Et voilà comment le cigare exaspéré du rez-de-chaussée l'avait conduit au livre calmant du premier étage.

II

Quand Lamoricière écoutait la lecture de *Napoléon-le-Petit*, le cigare ne lui suffisait plus. Il tirait de sa poche sa blague et sa pipe—une pipe d'écume, car c'était le cas d'écumer. Il avait même pris l'habitude de l'allumer en entrant et pendant que mon père écrivait encore.

Il connaissait les usages de logis. Il arrivait vers neuf ou dix heures ; il entraînait clandestinement, échangeait un signe avec mon père assis devant sa table comme pour lui dire de ne pas s'interrompre, s'installait sur le lit-divan et fumait.

Quelquefois il avait oublié sa pipe, mais il savait que je fumais comme lui. Alors il se mettait en quête de ma pipe, la dénichait toujours dans quelque coin et la bourrait sans plus de façon.

Un jour pourtant, mon père, tout en travaillant, entendit quelqu'un qui furetait silencieusement derrière lui, écartant doucement les meubles et les chaises et entr'ouvrant avec mille précautions les armoires et jusqu'à la gaine de l'horloge. C'était Lamoricière qui cherchait respectueusement ma pipe autour de la plume de mon père.

Tout à coup, ne la trouvant pas, il n'y tint plus et, brusquement, il s'écria :

—Où ce b... de Charles m'a-t-il f... sa pipe ?

Cette exclamation de Lamoricière est un des souvenirs comiques du bureau de tabac de Victor Hugo.

III

Le général Lamoricière était arrivé à Bruxelles royaliste ; quinze jours après, il était presque républicain.

C'était à la fois un soldat intrépide et un esprit indécis. Il n'y avait pas dans l'armée française d'officier plus brave au feu. Il n'y avait pas non plus, dans une assemblée de représentants plus hésitant et moins sûr de lui. Au fond, Lamoricière ne croyait à rien. Dans les temps de révolution où la première question est la forme du gouvernement, les hommes comme Lamoricière, aristocrates de naissance, autoritaires par métier, violents par caractère, au fond très-intelligents et très-fins et comprenant la portée générale sinon le sens immédiat des événements, sont des aveugles égarés qui ne savent pas où ils vont et qui font de la politique au jour la nuit. Captivé par la monarchie et tenté par la liberté, Lamoricière tenait à l'absolutisme par son amour de la discipline, à la démocratie par la souplesse de son esprit, et à la religion par l'indécision de son caractère.

Du reste, beau diseur, causeur séduisant, lettré délicat, il avait l'indécision charmante. Il avait beaucoup lu, beaucoup vu et beaucoup observé sans avoir jamais rien conclu. On ne le prenait au dépourvu sur aucune question et on le trouvait sans aplomb sur toutes. Esprit brillant, ni superficiel, ni solide, supériorité gaspillée à la recherche de l'initiative, il avait de l'éclat et pas de trempe. En somme, soldat d'avant-garde et détestable homme politique d'arrière-garde, il eût été un héros sous Kléber et un trembleur derrière Danton.

Du reste, son courage militaire lui-même, étudié de près, tenait singulièrement à son caractère. Chaque officier à sa manière à lui d'être brave. Changarnier était impassible au feu. Cavaignac était grave, Ledô était gai ; Lamoricière, toujours indécis, était à la fois turbulent et avisé. Il jurait comme un païen et s'exposait comme un diable ; mais au moment où la bordée de mitraille allait éclater, il s'enveloppait de son burnous et faisait cabrer son cheval, rusant avec le danger qu'il affrontait. Murat chargeait les Cosaques à coups de cravache, la poitrine au vent sous son dolman chamarré, la tête empanachée de pourpre et l'œil en feu, sans bride, à tous crins, superbe, espèce de centaure sauvage et théâtral qui s'admirait d'avoir pris le mors aux dents de la bataille ; Bonaparte à Arcole, allait aux canons l'épée d'une main, le drapeau de l'autre, Kléber jetait aux mameluks effarés l'éclat de rire de la Révolution française dont il avait l'équipage et la taille ; Hoche et Marceau, Kellermann, Morcau, Ney, tous ces géants indifférents, étaient sur le champ de bataille, les insulteurs de la mort. Lamoricière jouait une partie avec elle. C'était le plus beau joueur qu'eût jamais rencontré la mort, mais c'était aussi le plus adroit et le plus serré. Il s'exposait et s'effrayait à propos, luttait d'adresse avec les balles, se montrait de face, de trois quarts ou de profil, sans qu'on devinât ces précautions sans sa brillante intrépidité, et payait magnifiquement, mais sagement, de sa personne. Il abordait le danger avec un talent consommé, plein d'emportements et de feintes. Artiste de la bravoure, il excellait, par exemple, à se masquer à demi derrière l'encolure de son cheval, tout en enlevant avec frénésie une charge de cavalerie éblouissante. En plus petit, Lamoricière, c'était Murat dressé.

CHARLES HUGO.

LA VIGUEUR DES VOYAGEURS DU NORD-OUEST.

MYSTIFICATION D'UN OFFICIER ANGLAIS.

Un parti, composé de soldats réguliers et de quelques voyageurs, franchissait un portage. Arrive un officier qui apostrophe brutalement l'un des voyageurs, l'appellant "paresseux" et "sans cœur." Le voyageur avait, en effet, l'apparence d'un homme "qui se fiche du monde." Il était assis sur une pierre au bord de l'eau et fumait sa pipe en regardant porter les soldats. Sous l'attaque de l'officier, il se leva et répondit : Nous avons six charges à porter, me permettez-vous de fumer ma pipe lorsque j'aurai fini ma tâche ? Certainement, dit l'officier, mais pas de paresse d'ici là, faites en sorte de rattraper les autres.

Le voyageur se détraqua les membres, éteignit sa pipe et partit au petit trot, sur la pointe des pieds, manière de marcher que les hommes de sa classe ont adoptée des sauvages et qui les rend très-expéditifs dans les portages.

Au bout d'un certain temps le voyageur revint se remettre

sur la pierre où il s'était assis précédemment, et allumant sa pipe en disant d'un ton goguenard à l'officier surpris : " Vos soldats ont encore trois charges à porter ; moi j'ai fait ma tâche et je me repose, comme vous me l'avez promis... mais vers la fin, j'irai vous donner un coup de main..."

Jugez de la mine que les soldats réguliers avaient en travaillant à côté de tels hommes.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

L'évêque et les abbés avaient eux-mêmes vidé leurs bourses.

" Venez avec nous, dit le prélat en s'adressant à la pauvre femme. Vous le voyez, nos mains sont vides, mais chez moi nous vous secourrons.

— Monseigneur, dit vivement le marquis d'Herbois en s'avancant, permettez-moi de faire en votre nom une bonne action ; mais, pour que l'aumône soit plus douce et plus agréable à Dieu, elle doit passer par la main des anges."

Et, avec un geste charmant de respectueuse galanterie, le marquis fléchit le genou en présentant à Blanche une bourse pleine d'or, tandis que le vicomte, imitant son ami, s'adressait à Léonore.

Les deux jeunes filles interrogèrent leur cousin du regard ; puis elles prirent l'aumône en remerciant par un gracieux sourire, et transmirent les deux bourses à la mendicante.

" Oh ! fit celle-ci avec une émotion sincère, je vous unirai tous quatre dans mes prières."

Ce remerciement fit rougir les deux jeunes filles. Les gentilshommes saluèrent et le prélat reprit sa marche.

Cette petite scène avait eu pour témoins les nombreux promeneurs accumulés sur cette partie du cours, et chacun félicita le marquis et le vicomte de leur bonne action.

" Qu'est-ce donc que ces deux jeunes gens ? demanda l'évêque en entrant dans sa demeure.

— Deux pêcheurs endurcis, monseigneur, répondit l'un des abbés de suite. Le marquis d'Herbois et le vicomte de Renneville, deux jeunes fous qui donnent les plus mauvais exemples.

— Pas toujours, cependant, fit l'évêque en souriant ; et, parmi leurs défauts, ils ont une qualité précieuse : la charité chrétienne. Après ce qu'ils viennent de faire, et quoi qu'ils aient fait, je ne désespère pas de leur salut."

Ce fut dans cette touchante circonstance que Léonore et Blanche entendirent prononcer pour la première fois les noms de ceux qu'elles devaient aimer bientôt.

Le lendemain le marquis et le vicomte, qui devaient partir pour Paris, demeurèrent à Brest. Bien plus (et ceci fut le sujet des conversations de toute la société de la ville durant la soirée entière), les deux officiers de marine allèrent le même jour à la messe, à vêpres, et ils entendirent sans sourcilier, sans manifester la moindre impatience, un sermon qui dura deux grandes heures, et qui, pour donner à l'auditoire, composé de paysans des campagnes environnantes, plus de facilité à être compris, fut prêché en dialecte breton.

On s'égayait sur le compte des deux amis, et, comme les plaisanteries devinrent piquantes, deux duels s'ensuivirent ; duels dans lesquels le marquis et le vicomte blessèrent grièvement leurs adversaires.

Trois jours après on lançait à la mer la frégate que l'évêque devait bénir.

On sait qu'à cette époque, et avant qu'un ingénieur habile n'eût simplifié de beaucoup les opérations du lancement, cette manœuvre offrait les plus grands périls.

L'enlèvement du *poulin* (le dernier arc-boutant retenait seul la masse énorme du vaisseau) était regardé avec raison comme tellement dangereux, que l'on assurait au forçat de bonne volonté qui se chargeait de ce travail, sa libération complète s'il survivait à l'opération.

En effet, le malheureux était obligé de se placer sur le plan incliné, au pied même du navire, sous l'étambot. D'un coup de hache il devait enlever le *poulin*, et le navire commençait aussitôt, obéissant à son propre poids, sa descente rapide.

Le forçat n'avait pas le temps de se jeter en arrière ou de bondir en avant. Un trou était creusé dans le sol, devant le *poulin*, en contrebas de la cale de construction. Le forçat, le coup de hache donné, devait se précipiter dans ce trou, s'y blottir, et le vaisseau passait au-dessus de lui pour accomplir son trajet jusqu'à la mer.

Malheur au pauvre diable s'il manquait d'agilité ou de présence d'esprit, il était broyé par l'énorme masse qui l'écrasait sur son passage.

Il fallait donc être jeune, alerte, vigoureux, déterminé, pour se tirer bien de cette périlleuse opération.

Le jour du lancement de la frégate qui devait bénir l'évêque, le soleil était radieux, et la foule, toujours empressée de venir savourer cet émouvant spectacle, emplissait les abords du chantier de construction.

Sur le terre-plein qui dominait l'un des côtés de l'avant-cale, des ouvriers voiliers avaient décoré, avec de l'étamine et des pavillons, une estrade ouverte et garnie de gradins, estrade destinée à recevoir le prélat, les dames de la ville et les personnes invitées.

Une seconde estrade, découverte et élevée sur le côté opposé, était réservée, suivant l'usage, pour les corps de musique de la marine.

Au centre de l'espace se dressait sur son *berceau*, et encore soutenu solidement par tout un échafaudage, le navire dont la masse gigantesque dominait tout ce qui l'entourait.

La frégate devait être lancée à midi. Dès neuf heures, un détachement de la garnison était venu border la haie autour du *berceau*, afin d'en éloigner les curieux imprudents ; puis peu à peu la foule avait envahi les estrades et le terrain environnant.

L'amiral, le major, l'état-major du port, les constructeurs-ingénieurs, les chefs des divers services, les officiers de la garnison et ceux des navires en rade, étaient venus successivement occuper l'enceinte réservée.

Le prélat et son clergé avaient fait leur entrée, et Mme de Niorres et ses deux charmantes filles avaient pris place au premier rang de l'estrade.

Le marquis d'Herbois et le vicomte de Renneville s'étaient mêlés au groupe composant l'état-major de l'amiral.

Puis les matelots, les contre-maitres et les maîtres s'étaient précipités à leur tour pour procéder aux premières opérations du lancement. C'était un pêle-mêle confus de marins, d'ouvriers, de manœuvres, se heurtant, se nuisant les uns aux autres par leur empressement même, d'où il résultait presque toujours à cette époque de graves accidents et de nombreuses blessures, pêle-mêle bryant bien loin du majestueux silence

et du sentiment d'ordre qui président aujourd'hui à cette opération difficile.

En ce moment (toujours suivant l'usage qui s'est religieusement conservé jusqu'à cette heure), les ouvriers charpentiers viennent, au son de la musique, apporter dans d'immenses corbeilles une collection de bouquets de fleurs qu'ils distribuent galamment aux dames de l'estrade. C'est l'indice qui sert à témoigner que ces ouvriers, eux, ont terminé leurs travaux. En effet, la coque construite, les charpentiers-constructeurs n'ont plus rien à faire, le navire appartient désormais à la mer qui va entr'ouvrir son sein pour le recevoir et aux matelots qui vont en prendre soin à partir de cette heure, le *gréer*, l'aménager, lui faire enfin sa dernière toilette.

Au signal de l'ingénieur-constructeur, reconnaissable au porte-voix qu'il tient à la main (et il est le seul qui, en cette circonstance, ait cet indice du commandement, les *accors* de l'étrave et de l'étambot sont tombés.

Aussitôt un silence se fait : le chef commande l'attention à la manœuvre ! les tambours ont fait un roulement. Ils battent un premier coup : les *taquets* et les *coins* sont enlevés.

Alors le prélat quitte sa place, s'avance suivi du clergé et fait professionnellement le tour de la frégate complètement dégagée, aspergeant la coque d'eau bénite et récitant des prières pour appeler sur le navire la bénédiction du ciel.

Tous ceux qui ont assisté au grandiose spectacle d'un lancement, se rappelleront toujours l'émotion profonde dont le cœur est agité à ce moment solennel.

Ce jour-là surtout, à Brest, ce sentiment qui dominait la foule était plus puissant encore que de coutume. Depuis quatre années, trois lancements avaient eu lieu et chaque fois le forçat chargé de couper le *poulin*, avait péri victime de son dangereux travail.

Chaque navire lancé avait causé la mort d'un homme et avait passé sur un cadavre pour quitter la terre et aller prendre possession de l'océan.

Le souvenir de ces morts affreuses était tellement présent qu'aucun forçat, cette fois, n'avait voulu courir la chance de l'entreprise et tous avaient refusé de jouer leur vie contre leur liberté.

Grand, on le conçoit, avait été l'embarras des autorités maritimes, car il était inutile de chercher parmi les autres classes un homme voulant engager cette terrible partie, puisqu'aucun n'avait à trouver un enjeu suffisant au risque qu'il allait courir.

Déjà il était question de condamner un forçat à se dévouer, mais outre que cette manière de procéder était en dehors des usages reçus, elle présentait encore les plus grands dangers pouvant résulter d'une telle opération mal faite, lorsqu'un ancien matelot se présenta de bonne volonté pour risquer l'entreprise.

C'était un pauvre diable déjà vieux, ayant perdu un œil dans la guerre d'Amérique et ayant grand-peine à se servir de sa main gauche affreusement mutilée. Cette blessure l'avait contraint à abandonner le service du roi.

Revenu dans ses foyers, il avait vécu avec son fils et sa bru, entouré de cinq petits enfants. Le fils était pêcheur et gagnait à peine de quoi donner à manger à sa nombreuse famille. Un mois plus tôt, le malheureux avait péri avec sa barque de pêche.

Cette mort avait apporté la plus horrible misère parmi les pauvres gens. Les petits enfants se mouraient d'inanition et la jeune femme d'épuisement. C'était pour soulager sa bru et ses petits-fils, que le vieux matelot avait résolu de se dévouer. Seulement, il avait demandé à ce que la condition de la liberté accordée au forçat en pareille circonstance, fût transformée pour lui en une somme qu'il léguerait à sa famille.

Ces conditions avaient été acceptées par les autorités et le dévouement de ce pauvre grand-père ayant ému tous les cœurs, les deux filles de Mme de Niorres avaient fait une quête à son profit : quête dont le résultat avait été de doubler la somme promise.

Cependant, on le comprend maintenant, cette circonstance toute particulière avait redoublé les angoisses de la foule et chacun attendait ce moment fatal avec une anxiété poignante.

Tandis que l'évêque bénissait la frégate, le vieux matelot, sa hache à la main, avait pris au pied de l'étambot son poste périlleux. Quand le prélat passa devant lui, il s'agenouilla dévotement et recita à haute voix la prière des agonisants.

La foule demeurait haletante et silencieuse : des sanglots étouffés retentissaient de tous côtés.

L'évêque s'arrêta, bénit le matelot et lui adressa quelques phrases de consolation destinées à soutenir son courage.

" Pauvre vieillard ! dit Léonore dont le visage était inondé de larmes. Il va mourir pour donner du pain à ses enfants et un navire au roi.

— Oh ! s'écria Blanche. Je voudrais être homme !

— Pourquoi ? demanda sa sœur avec étonnement.

— Parce que je prendrais la hache des mains de ce vieillard et que j'accomplirais son œuvre en lui en laissant la récompense."

Le marquis et le vicomte étaient au pied de l'estrade ; ils avaient entendu.

Un même éclair jaillit de leurs prunelles.

" Vous avez raison, mademoiselle ! dit M. d'Herbois en se retournant vers Blanche. Pour laisser ce vieillard aller ainsi à une mort certaine, il faudrait qu'il n'y eût ici, parmi les hommes jeunes, que des cours sans courage, et grâce à Dieu ! il n'en est point ainsi.

— Viens, Charles ! s'écria le vicomte en entraînant son compagnon et en lançant à Léonore un regard étincelant d'amour.

Les deux jeunes filles demeurèrent un moment comme foudroyées. A cet instant l'évêque achevait de bénir la frégate. Un roulement de tambour retentit : les derniers grands *accors* tombèrent, les derniers cordages furent largués.

La frégate, à cet instant vraiment suprême, ne portant plus que sur son *berceau*, montrait sa masse énorme suspendue en équilibre sur le plan incliné. Le dernier *poulin*, celui placé en arc-boutant devant l'étambot, retenait seul le navire.

L'ingénieur-constructeur venait d'examiner la règle graduée placée au bas de l'avant-cale, et ayant jugé que la quantité d'eau produite par la hauteur de la marée était suffisante pour recevoir le navire, il avait, suivant l'usage, été donner cet avis au directeur général du port, lequel l'avait à son tour transmis à l'amiral.

Celui-ci fit un geste : les tambours battirent un coup. Le vieux matelot fit le signe de la croix et s'approcha du *poulin*.

Un frémissement parcourut les rangs pressés de la foule... tous les visages pâlirent...

Les tambours battirent un second coup... le vieux matelot leva sa hache, mais sa main gauche mutilée manqua de

force et il ne put se servir que du bras droit : un même cri d'angoisse s'échappa de toutes les poitrines...

Le matelot fit un pas en avant et rappela son courage par un effort suprême, mais au moment où il allait affronter une mort que ses infirmités rendaient inévitable, deux bras nerveux l'enlevèrent de terre, le jetèrent de côté et deux jeunes officiers, chacun une hache à la main, sautèrent de chaque côté de l'étambot.

Ces deux officiers étaient MM. d'Herbois et de Renneville.

II.—Les deux amours.

Un même sentiment de stupéfaction, provoqué par cet événement inattendu, avait galvanisé la foule. Un même cri était prêt à s'échapper de toutes les poitrines, mais ce cri n'eut le temps de jaillir d'aucune bouche.

D'un double coup frappé simultanément, les deux officiers venaient de briser le *poulin* : la frégate fit un mouvement en avant... le vicomte et le marquis se précipitèrent à la fois dans l'escavation préservatrice, heureusement creusée assez large pour les recevoir tous deux.

La foule haletante gardait le plus profond silence... Tout à coup l'impulsion descendante prise par la coque du navire cessa d'avoir lieu. La frégate glissant jusqu'au-dessus du trou venait de s'arrêter dans sa course...

La masse énorme recouvrait le tron dans lequel étaient ensevelis les deux courageux jeunes gens : ils devaient étouffer si la quille ne les avait pas atteints l'un ou l'autre. Le moment était horriblement critique.

Donner un second coup de hache sur le morceau du *poulin* était aller à une mort certaine, car la frégate n'était retenue que par un miracle d'équilibre, ainsi que nous l'avons dit, et le débris de charpente craquait déjà sous le poids qu'il supportait.

Une même crainte dominait tous les esprits : si le *poulin* brisé n'était pas brusquement chassé, le navire allait s'abattre sur le flanc et c'en était fait alors et du vaisseau du roi et de la vie des deux officiers, car les dégager devenait chose impossible avant de nombreuses heures de travail.

La foule n'osait tenter un mouvement... la douleur était peinte sur tous les visages... les autorités maritimes étaient foudroyées par cet accident si peu commun, et les marins, ouvriers, charpentiers présents, comprenaient toute l'horreur de la situation sans trouver moyen de la combattre.

Le navire chancela... Une clameur effroyable s'éleva dans les airs... Une seconde encore et la catastrophe était accomplie.

En cet instant d'angoisse que nous renouons à dépeindre, un homme surgit dans l'espace demeuré libre autour de la frégate. Cet homme, vêtu en simple matelot, paraissait être en proie à une surexcitation d'autant plus formidable, que son visage était d'une pâleur livide. D'un bond il fut au milieu des charpentiers, d'un geste il saisit une lourde masse de fer, puis, se retournant brusquement, il s'élança en face de l'étambot.

La masse se leva et s'abaissa plus rapide que la pensée, le coin de fer fut enlevé, le morceau du *poulin* vola en éclats et le navire descendit brusquement.

La foule entière ferma les yeux : on crut le matelot broyé sous la quille.

Le navire entra dans la mer au milieu d'un flot d'écume, tangua fortement de l'arrière à l'avant, se redressa et montra, accroché à un grelin qui pendait heureusement de son couronnement, l'intrepide marin qui avait saisi ce bout de corde à l'instant du péril et s'y était suspendu, plongeant dans la mer avec la frégate et reparaisant avec elle aux acclamations délirantes des spectateurs.

MM. d'Herbois et de Renneville étaient sauvés : ils n'avaient rien pu voir de ce qui s'était passé durant leur ensevelissement ; ils ignoraient le danger qu'ils avaient couru et le dévouement de leur sauveur.

Quand on amena celui-ci, les vêtements imbibés d'eau et ruisselant des pieds à la tête, il ne paraissait pas comprendre la cause de l'ovation véritable dont il était l'objet.

" Mahurec ! s'écrièrent à la fois le marquis et le vicomte mis enfin au courant des événements accomplis.

— As pas peur ! répondit le gabier en cherchant à se soustraire à tous ces regards ardemment fixés sur lui, la coque est parée !... pas d'avaries !"

On conduisit le marquis et le vicomte devant l'amiral et devant l'évêque. Le vieux matelot blessé, pour lequel s'étaient dévoués les deux jeunes gens, vint fléchir les genoux devant eux.

Blanche et Léonore présentèrent à Charles et à Henri l'une la récompense accordée par l'autorité maritime, l'autre le produit de la quête faite par leurs soins.

" C'est à vous, messieurs, dit l'amiral, qu'appartient toute la reconnaissance de ce brave homme."

Et du geste il fit signe aux deux officiers de prendre ce que leur présentaient les jeunes filles, afin que le double prix de leur dévouement fût transmis par eux-mêmes aux mains de leur protégé. Mais le marquis et le vicomte fit un geste de refus.

" C'est à la noble inspiration de Mmes de Niorres, dit M. Renneville, que nous devons le bonheur d'avoir accompli un acte honorable : c'est donc à elles seules qu'il appartient de récompenser.

— Et à notre tour, nous solliciterons une bonne parole pour notre sauveur ! ajouta le marquis en saisissant le poignet de Mahurec et en le forçant à s'avancer.

Le gabier, très-ému, jetait des regards ébaubis autour de lui et roulait entre ses doigts les bords de son chapeau de paille.

" Le nom de Mahurec sera affiché demain au pied du grand mâât de chaque navire en rade, dit l'amiral, et en son honneur je lève toutes les punitions imposées depuis quarante-huit heures."

Mahurec voulut remercier, mais il ne put faire sortir un son de son gosier, et il se contenta, suivant sa coutume, de se donner un énorme coup de poing dans le creux de l'estomac.

" Ne pouvons-nous donc rien pour vous témoigner les sentiments, qui nous agitent, messieurs ? demanda l'évêque en s'adressant aux deux jeunes gens.

— Vous pouvez, monseigneur, répondit le marquis en hésitant, nous accorder une faveur insignifiante et dont nous serons profondément reconnaissants.

— Laquelle, messieurs ?

— Nous permettez de solliciter de chacune de Mmes de Niorres le bouquet qu'elles portent toutes deux à la main et que viennent de leur remettre les ouvriers charpentiers."

(A continuer.)

ACCIDENT TERRIBLE SUR LE HUDSON.—On a reçu les détails suivants sur le terrible accident arrivé sur le chemin de fer de la rivière Hudson : le train de fret qui a été cause de cet accident, était composé d'environ 25 chars, la plupart chargés de barils d'huile. Avant de partir d'Albany, chaque char avait été inspecté, et rien de défectueux n'avait été découvert.

Quand le train fut arrivé au pont de bois qui traverse le ruisseau Wappingers à New-Hambourg, on ressentit un choc soudain qui jeta presque le train à côté de la voie. En cherchant la cause, on découvrit que l'essieu du sixième char s'était brisé. Alors le char se décrochant, fut jeté sur le côté contre le pont et brisé en pièces. Au même moment, et avant qu'on eut le temps de faire des signaux, le train express, parti de cette ville à 9 heures, arrivait avec une vitesse de 30 milles à l'heure.

La locomotive frappa contre le char, le brisa avec une terrible force, et mit le feu à l'huile. La locomotive fut lancée par-dessus le pont dans le ruisseau. Quoique la glace fût très-épaisse, elle n'était pas assez forte pour supporter un tel poids.

T. H. Simmurs, le mécanicien, a dû être tué du coup. On n'a pas encore trouvé son cadavre. Le tender tomba aussi dans le ruisseau.

Derrière la locomotive, suivaient deux chars bagages et un char d'ortoir rempli de passagers. Les flammes du char brisé se communiquèrent immédiatement aux autres chars qui tombèrent aussi dans le ruisseau. On dit que quelques passagers eurent le temps de sauter, mais les autres, au nombre de 20 ou 25, furent tués ou brûlés. Ce matin, après avoir enlevé les débris, on a découvert tous les cadavres carbonisés de ces infortunés. Trois cadavres, probablement celui de la mère et de ses deux enfants, se tenaient étroitement serrés.

Derrière ce char qui était celui de Buffalo, venaient deux autres chars d'ortoir, mais leurs passagers eurent le temps de se sauver.

E. L. Mooney, le serre-frein qui était sur le char d'ortoir quand il est tombé dans le ruisseau, n'a pas été revu et on pense qu'il est mort. Ce pont de bois avait environ 200 pieds de long et il est entièrement détruit. Plusieurs personnes de Poukeepsie et de New-Hambourg en apprenant l'accident, se rendirent sur le lieu du désastre, et prodiguèrent leurs soins aux passagers qui avaient été blessés.

D'après les meilleurs renseignements, voici les noms de ceux qui ont été tués par l'accident du chemin de fer : David Simmurs, mécanicien ; Dr. Nancree, de New-York ; Vosburgh, chef du train du char-dortoir ; James Stafford de New-York, chef des bagages ; Vosburgh, homme de peine du char-dortoir ; Rév. Morrel Foler, sa femme et deux enfants, probablement de Willingford, Conn., M. Benedict, rédacteur du *Cleveland Herald*, et sa femme.

Sur le cadavre du chef de train du char-dortoir, on a trouvé un calepin avec les noms de : Lowell, Fowler, et Pease de Buffalo ; Curry, Sorhis, Germaniel, de Rochester ; Dr. Nancree, Rosenthal et Forbush. A midi, 19 cadavres avaient été retrouvés, et on n'en a pas retrouvé depuis.

DÉNATURÉ.—Une dépêche de Détroit apprend qu'il s'est passé un fait des plus odieux lundi dernier, dans le Township de Wayland, comté des Alleganies, Michigan. L'auteur de la brutalité que nous allons raconter est un nommé Wheaton, bien connu pour son caractère emporté, colère, chicanier et brutal.

Ce Wheaton a perdu sa femme il y a à peu près dix ans. Il avait alors un petit garçon d'un an.

Immédiatement après les funérailles, il confia l'enfant à un M. Baird, qui garda son nouvel adopté jusqu'à l'automne dernier. L'enfant avait été si bien traité qu'il s'était attaché à M. Baird comme si c'eût été son père. L'automne dernier donc, Wheaton eut l'idée de ramener l'enfant chez lui. Changement de nid, chagrins le petit garçon, d'autant plus que le nouveau nid n'était pas aussi doux que le premier. Il demanda donc de retourner chez M. Baird, Wheaton refusa. Lundi dernier, comme le petit garçon demandait de nouveau avec instances de retourner au premier logis, Wheaton, sans lui répondre, se mit à le fouetter et à le battre à coups de pieds et de poings. Le pauvre petit ne put y résister. Il tomba inanimé sur le carreau.

Ce fait a mis tout le voisinage en émoi ; des gens se sont armés et mis à la poursuite de Wheaton avec l'intention de lui faire bel et bien payer et regretter sa brutalité.

Un de ces auteurs qui sont toujours à l'affût des nouveaux ministres, vint trouver Thomas Morus aussitôt qu'il fut nommé grand chancelier, et lui présenta un ouvrage de sa façon. Le chancelier après l'avoir parcouru, lui dit : "Je l'aurais mieux aimé en vers." L'auteur alors reprend son manuscrit, travaille jour et nuit, et le rapporte bien rimé à Morus : "Fort bien, reprit ce dernier, je n'y avais trouvé ni rimes ni raison : voici du moins des rimes."

"Donnez-moi un point fixe dans le ciel et je soulèverai la terre, disait Archimède. — Pouvu qu'Archimède ait pu trouver le levier propre, ajoutait Voltaire."

A LOUER, une grande maison en pierre, à quatre étages, dans la rue Ste. Thérèse, (entre les rues St. Gabriel et St. Vincent. Cette maison est très-bien adaptée pour une manufacture de Chaussures, ou un magasin en gros.

S'adresser à **D. R. STODART**, Courtier, 146, Rue St. Jacques.

IMPRIMEUR-PRESSIER.

On a besoin, à ce bureau, d'un jeune homme capable de conduire une presse *Liberty*. S'adresser à M. Bureau, à l'Imprimerie. 7-2 tf.

LEGGO & Cie.,
LEGGOTYPISTES,
ELECTROTYPISTES,
STEREOTYPISTES,
GRAVEURS,
CHROMO ET
PHOTO-LITHOGRAPHES,
PHOTOGRAPHES ET
IMPRIMEURS.

Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL.
Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très-modiques.



MARCHAND-TAILLEUR
35—RUE ST. LAURENT—35
ET
10—RUE ST. JOSEPH—10
Venez et Voyez.

THOMAS MUSSEN,
Marchand en Gros et en Détail de
SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE,
GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants
de renom,
TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,
De Velours, Bruxelles ou Tapestry.
ORNEMENTS D'EGLISES,
Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,
257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
4 mai 1870. 18zz

GRANDE VENTE DE HARDES FAITES.

- 650 PARDESSUS.
- 400 PEA JACKETS.
- 1,000 PAIRES PANTALONS.
- 800 VESTES.
- 800 CHEMISES CASIMIR.
- 1,000 PAIRES CALEÇONS.
- Etc., Etc., Etc.

Aussi une grande variété de Draps de Castor et Pilot, Draps Français et Anglais, Tweed et Casimir.
A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.
REGIS DEZIEL,
40-6m. 131, Rue St. Joseph.

USINES A MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

CHARLES GARTH ET Cie.,
PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ
FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS
ET MACHINISTES, ETC., ETC.
Fabricants et Importateurs de
CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANIENS ET
D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ; USINE A
CUIVRE ET A FER ; APPAREILS A GAZ ET
A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.
Toutes sortes d'ouvrages pour
Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries
et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.

On entreprend de faire chauffer les Bâtimens publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaudre Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits, et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gasciers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc. ; Tuyaux en Fer Travailés, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.
Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig,
1-47-zz MONTREAL.

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE

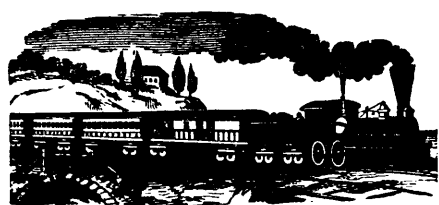
DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.
C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix : 5 centimes.
N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo.
Aussi le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance.

NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de
J. B. ROLLAND ET FILS,
Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Par HENRI LASSERRE.
Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures, 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.—En vente à la Librairie de
J. B. ROLLAND ET FILS,
1-34-zz Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montreal.



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORÉ DES TRAINS.
POUR L'HIVER DE 1870-71.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST,

Trains de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires... 8.00 A.M.
Express de Nuit pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à... 8.00 A.M.
Train d'accommodement pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires... 6.00 A.M.
Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires... 4.00 P.M.
Trains pour Lachine à 6.00 A.M., 7 A.M., 9.15 A.M., Midi, 1.30 p. m., 4.00 p. m., et 5.30 p. m. Le train de 1.30 p. m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 7.10 A.M.
Express pour Boston via Vermont Central... 9.00 A.M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à... 3.45 P.M.
Express pour New-York et Boston via Plattsburg, le Lac Champlain, Burlington et Rutland, à... 6.00 A.M.
do do do... 4.00 P.M.
Express pour Island Pond... 2.00 P.M.
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement, à... 10.10 P.M.

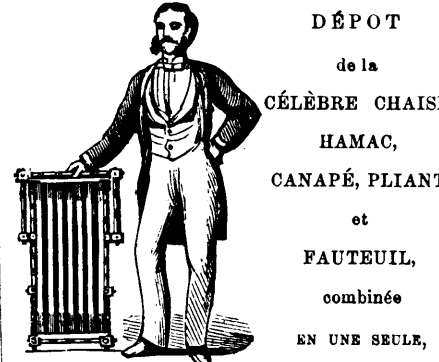
Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet. Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jedis, à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.
Montréal, 7 Novembre 1870. 1-46-tf.



DÉPOT de la CÉLÈBRE CHAISE HAMAC, CANAPÉ, PLIANT et FAUTEUIL, combinée EN UNE SEULE,

Au Bureau du DOMINION DYE WORKS, 301, rue Notre-Dame, Montréal. 43tf

DÉFENSE DE PARIS.

MONTREAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS DE L'HIVER.

Afin de se défendre contre les grands froids de l'hiver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux et vos Fournaises chez

GEORGE YON, FERBLANTIER ET PLOMBIER,
No. 241, — RUE ST. LAURENT, — No. 241.
2me porte de la rue Ste. Catherine.

Vous trouverez aussi à son Magasin un grand assortiment de Tuyaux de Poêles Soudés, Seaux à Charbon, Chaudières à cendres et toutes sortes de Ferblanteries pour l'usage de la maison.
43-tf

JAMES FYFE, FABRICANT DE BALANCES.

A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal, une MEDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et Diplomat, à toujours en main un assortiment complet de BALANCES de toutes espèces. 1-47-zz
24, rue du Collège.

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHAICARE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.)



Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines Patentées, Brayers, Eponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sangsues, Savons de Toilettes, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. **JAMES GOULDEN.** Montréal, 26 mai 1870. 21zz

J. D. NORMANDIN,

RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS. Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très-modérés. Les abonnés de *L'Opinion Publique* trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché. No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 1-52zz



NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD

Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA. 1-47-zz

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS

de toutes sortes et de goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très-modérés. Montréal, 4 mai 1870. 18zz



DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 16 Décembre, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent. **R. S. M. BOUCHETTE,** Commissaire des Douanes. L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par **GEORGE E. DESBARATS.**

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port : 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent sur un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance. **AGENCE GENERALE : 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS : 319--RUE ST. ANTOINE--319**

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par **GEORGE E. DESBARATS & Cie.**

ABONNEMENT.....\$3.00 par année Aux Etats-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES.....10 Centins la ligne 1re fois 5 Centins 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION !

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 3 centins qui lui faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à *L'Opinion Publique* ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à **George E. Desbarats**, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par **G. E. DESBARATS**, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.